

DOSSIER D'ACCREDITATION 2019
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR D'ART DRAMATIQUE
Rapport d'auto-évaluation « bilan/perspectives »

Octobre 2018

Table des matières

Préambule	4
A/- Introduction : présentation de l'établissement.....	4
1. Les missions du CNSAD.....	4
2. Fiche d'identité synthétique	5
3. Les Chiffres clés	5
B/- Auto-évaluation, partie établissement.....	10
Domaine 1 – Formation et pédagogie.....	10
1. La formation de trois années aboutissant à la délivrance du DNSPC.....	11
2. Les enjeux de la formation.....	12
Domaine 2 – Recherche.....	22
1. La Recherche par l'Art, le doctorat SACRe	22
2. Le Conservatoire, membre de l'association « ART ET RECHERCHE »	27
3. Partenariats développés avec l'université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis	28
4. La formation par la recherche.....	32
Domaine 3 – Pilotage et gouvernance de l'établissement et de l'offre de	
formation.....	33
1. Fonctionnement des instances de gouvernance.....	33
2. Démarche qualité	35
3. Etat du dialogue social.....	35
4. Egalité, diversité et parité.....	36
5. Caractère opérationnel de l'équipe pédagogique et l'équipe administrative et	
technique	40
6. Caractère opérationnel des locaux et équipements.....	41
7. La mise en place d'une stratégie numérique	42
8. La bibliothèque Béatrix-Dussane.....	43
Domaine 4 – Relation à l'étudiant.....	45
1. La diversité de la population accédant à la formation.....	45
2. L'accompagnement et le suivi en interne des étudiants.....	46
3. Les bourses, les aides accordées par le Conservatoire	47
4. Les étudiants dans l'école.....	49
5. Le logement.....	49
6. Les services mutualisés de PSL.....	49
7. Le soutien et le suivi psychologique	49
8. Le remboursement des places de théâtre	50
9. L'accueil des étudiants en situation de handicap	50
10. Les stages et mises en situation professionnelles.....	51
11. La participation au Festival d'Avignon en juillet 2017.....	53
12. Le cinéma, le tournage d'un film en 2019.....	53
13. Le suivi de l'insertion professionnelle.....	54
Domaine 5 – Inscription territoriale.....	57
1. Le Conservatoire, membre associé de PSL	57
2. Le Conservatoire, partenaire du Labex Arts-H2H et de l'Idéfi Créatic devenus	
ArTeC en 2018/2019.....	59
3. L'éducation artistique et culturelle	59
4. Le programme AIMS (Artiste intervenant en milieu scolaire).....	62
Domaine 6 – Dynamiques nationale et internationale.....	64
1. Les partenaires français	64
2. Les partenaires internationaux	65
SYNTHESE ET PERSPECTIVES	71
Synthèse des forces et des faiblesses de l'établissement abordées dans le dossier	
d'auto-évaluation.....	72
1. Des points forts à conforter	72
2. Des points de vigilance à maintenir	73
3. Des enjeux à traiter.....	73

LISTE DES ANNEXES.....	75
• Annexe 1 : Planning des enseignements.....	75
• Annexe 2 : Livret des enseignements	75
• Annexe 3 : Livret de l'élève.....	75
• Annexe 4 : Règlement des études.....	75
• Annexe 5 : Tableau de correspondance entre le référentiel métier et la formation.....	75
• Annexe 6 : Convention CNSAD / PSL.....	75
• Annexe 7 : Tableau de répartition des ECTS et volume des enseignements 2018/2019.....	75
• Annexe 8 : Bilan de juillet 2018 de la formation "Jouer et mettre en scène" 75	75
• Annexe 9 : Contrat de performance 2017-2019	75
• Annexes 10 et 11 : Statistiques des concours 2017 et 2018.....	75
• Annexe 12 : Notice sur les conditions d'inscription au concours	75
• Annexe 13 : Charte égalité Femmes/Hommes.....	75
• Annexe 14 : Données statistiques sur les élèves.....	75
• Annexe 15 : Enquête JTN/Audiens sur le devenir des artistes formés au Conservatoire et à l'école du TNS.	75
• Annexe 16 : Petit Manuel 2018/2020 des écoles supérieures d'art dramatique 75	75
• Annexe 17 : Livret d'accueil des étudiants étrangers.....	75
• Annexe 18 -Budget fonctionnement analytique par cursus.....	75

Préambule

Ce rapport d'auto-évaluation s'appuie sur l'ensemble des travaux (diagnostic partagé, orientations stratégiques) qui ont été menés dans le cadre de l'élaboration du contrat de performance du Conservatoire national supérieur d'art dramatique 2017-2019, qui ont abouti à son approbation à l'unanimité du conseil d'administration du 14 mars 2017, puis à sa signature conjointe par l'établissement et le ministère de la Culture. Ces éléments ont été complétés et actualisés par les travaux qui ont décliné les orientations stratégiques définies dans le contrat de performance. Ils ont abouti à l'actualisation de plusieurs documents structurants qui ont été présentés aux différentes instances du Conservatoire (conseil des études, conseil d'administration), en particulier le livret des enseignements publié en septembre 2018 et le règlement des études (validé en CA du 3 juillet 2018).

La nouvelle procédure d'accréditation a fait l'objet d'une présentation en conseil des études le 10 octobre 2018 et le sera lors du prochain conseil d'administration du 26 novembre 2018.

Ce document de travail sera ensuite complété grâce aux retours des experts afin d'être présenté aux instances compétentes et servira de base pour l'actualisation du contrat de performance qui devra couvrir la période d'accréditation du Conservatoire.

A/ - Introduction : présentation de l'établissement

1. Les missions du CNSAD

Le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD) est un établissement public administratif d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministère de la culture et de la communication.

Son statut est régi par un décret du 20 mai 2011 modifié par un décret du 22 octobre 2015.

Il a pour mission principale de dispenser un enseignement hautement spécialisé de l'art dramatique sous toutes ses formes au titre de la formation initiale et de la formation continue. Cet enseignement porte en premier lieu sur la maîtrise pratique de l'art dramatique, mais aussi sur les connaissances théoriques utiles à son exercice. Pour servir à cette mission principale, il organise des spectacles de théâtre, et peut mener des activités de recherche et en assurer la diffusion. Il peut également assurer des prestations de services à titre onéreux, réaliser des manifestations artistiques et des productions théâtrales, éditoriales et audiovisuelles ou s'y associer. Il s'efforce de participer à la coopération internationale et d'assurer la valorisation de ses productions et activités.

La durée des études est de trois années pour le 1er cycle, lesquelles conduisent à la délivrance par le Conservatoire du Diplôme national supérieur professionnel de comédien (DNSPC) éventuellement assorti d'une licence universitaire. Par ailleurs, le CNSAD est membre de la ComUE Paris

Sciences & Lettres (PSL) qui délivre la formation doctorale innovante SACRe (Sciences, Arts, Création, Recherche). La formation de deuxième cycle est, quant à elle, orientée vers la mise en scène.

2. Fiche d'identité synthétique

Riche d'une expérience de deux siècles, le CNSAD est profondément ancré dans la vie théâtrale et culturelle française.

Le Conservatoire a formé nombre de comédiens renommés tant au théâtre que dans le monde de l'image. Il a également donné naissance à beaucoup de metteurs en scène et de directeurs de théâtre.

Il propose un programme pédagogique ouvert à des démarches artistiques et à des esthétiques variées. Ce programme est en constante évolution, notamment grâce au renouvellement fréquent et à la personnalité des enseignants - artistes en activité et professionnels reconnus dans leur domaine - et aux collaborations établies en France et dans le Monde.

188 candidats se présentaient à son concours d'entrée en 1885, 1338 en 2016. Il a connu de grandes réformes pédagogiques depuis sa création, et a été marqué par l'enseignement de Talma, Sarah Bernhardt, Louis Jouvet, Pierre Dux, Antoine Vitez, Michel Bouquet, Claude Régy, Jacques Lassalle, Daniel Mesguich.

Il se sépare en 1911 du Conservatoire de Musique. Il a depuis son origine un lien organique avec la Comédie Française. L'enseignement du jeu devant la caméra naît sous la direction de Jean-Pierre Miquel. Le regard sur les enseignements de la danse et du chant change radicalement sous la direction de Marcel Bozonnet. L'importance de la préparation physique se développe avec Claude Stratz. La recherche en Art fait son apparition avec Daniel Mesguich. Avec la nomination de Claire Lasne-Darcueil en 2013, le Conservatoire est dirigé pour la première fois par une femme.

3. Les Chiffres clés

Généralités

Le Conservatoire accueille chaque année, en premier cycle, des promotions de 30 élèves comédiens, 15 hommes et 15 femmes pour un cursus de trois ans.

34 des 57 comédiens de la Comédie-Française sont issus du Conservatoire (soit 60%)

Récompenses :

- 25 Césars (actrices) 13 Césars (acteurs)
- 1 Oscar
- 1 Golden Globe
- 66 Molières (282 nominations) dont 24 pour les comédiens et comédiennes

Nombre de candidats au concours

Concours 2016	Concours 2017	Concours 2018
1338	1269	1392

Actions en faveur de la diversité

Budget global des aides sociales aux étudiants :

2013	2017
105 267 €	202 550 €

Ouverture du Conservatoire

Fréquentation, nombre de représentations :

2013	2016	2017	2018
59 représentations 10 711 spectateurs	55 représentations 8 698 spectateurs	103 représentations 12 881 spectateurs (présence exceptionnelle au festival d'Avignon)	52 représentations 6060 spectateurs (manquent les chiffres des 10 dernières présentations de l'année en novembre 2018)

Nombre d'intervenants extérieurs au Conservatoire pour des *master class* ou des ateliers de 3^e année :

2013/14	2015/2016	2016/2017	2017/2018
3	16	20	22

Nombre de partenariats actifs sur le territoire français :

2013	2016	2017	2018
8	30	23	25

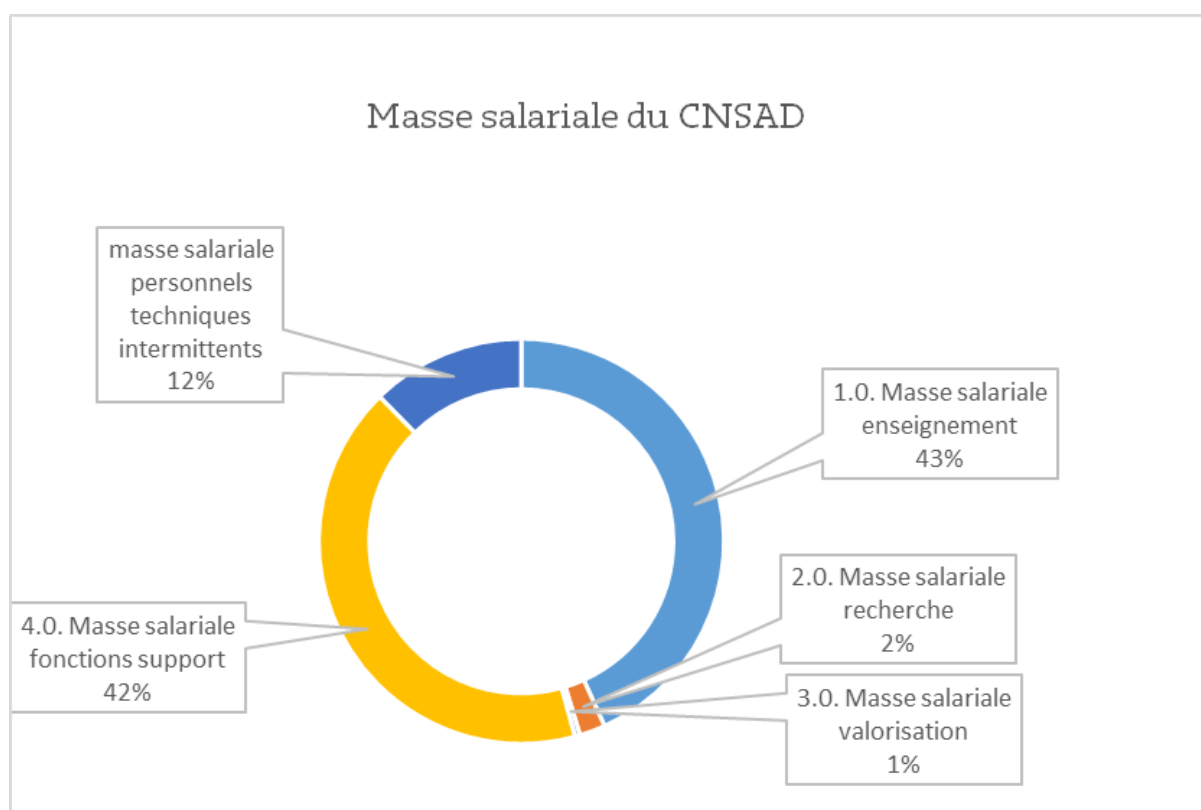
Eléments financiers synthétiques

Le compte financier 2017 traduit une situation financière saine.

Le budget a été exécuté en dépenses en 2017 à hauteur de 4 198 941 € en AE et 4 440 242 € en CP réparti de la façon suivante :

- enveloppe de personnel : 2 712 322 € en AE=CP
- enveloppe de fonctionnement : 1 243 713 € en AE et 1 481 895 € en CP ;
- enveloppe d'investissements : 239 906 € en AE et 246 024 € en CP.

L'enveloppe de personnel représente 65% des autorisations d'engagement consommées au compte financier 2017 (et 61% des crédits de paiement) et se répartit principalement entre dépenses pour les personnels pédagogiques et celles destinées aux fonctions support (personnel administratif et technique permanents, vacations administratives...).

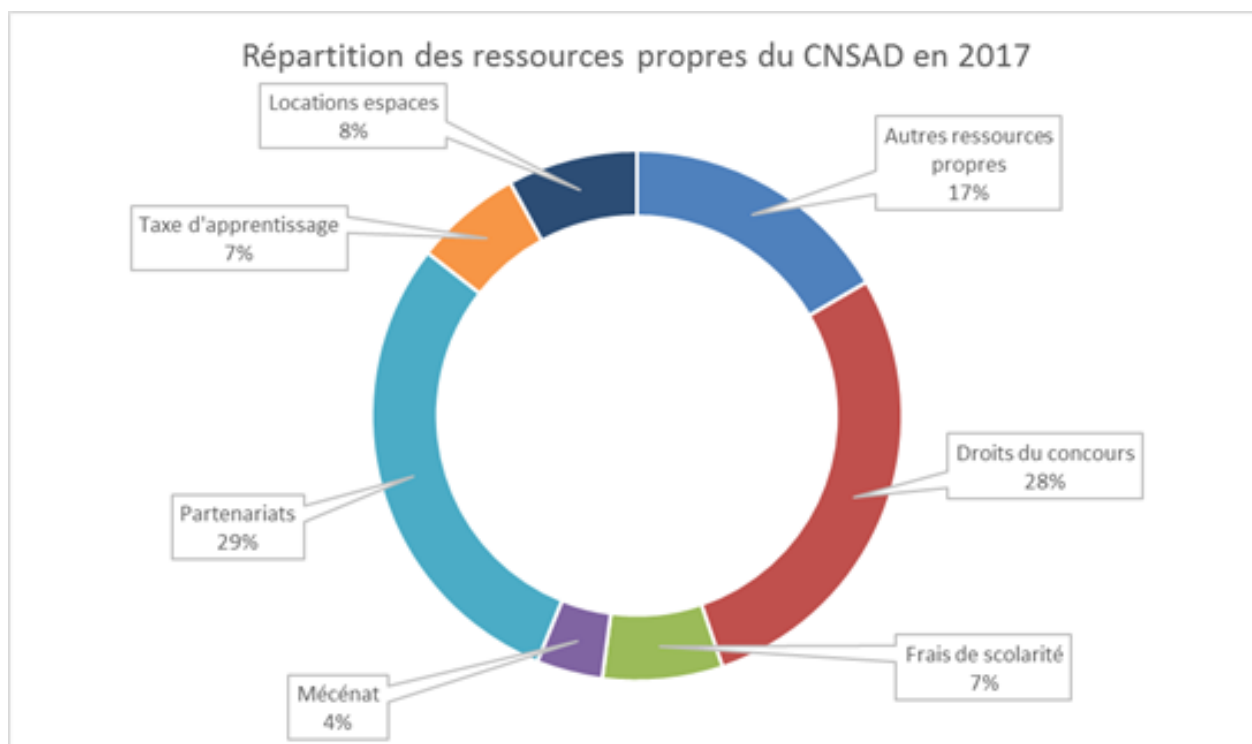


Concernant les recettes, elles ont été exécutées pour un montant total de 4 404 832 € en 2017, dont 382 863 € de recettes fléchées.

L'évolution depuis 2010 des financements du ministère de la culture montre un soutien important de la tutelle en cohérence avec le développement des activités de l'établissement.

	Compte financier 2010	Compte financier 2011	Compte financier 2012	Compte financier 2013	Compte financier 2014	Compte financier 2015	Compte financier 2016	Compte financier 2017
Subvention de fonctionnement	3 356 595 €	3 471 027 €	3 484 268 €	3 469 705 €	3 491 457 €	3 636 988 €	3 632 319 €	3 771 644 €
Subvention de fonctionnement fléchée	121 253 €	7 558 €	7 621 €	7 778 €	7 832 €	113 400 €	55 514 €	112 000 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 477 848 €	3 478 585 €	3 491 889 €	3 477 483 €	3 499 289 €	3 750 388 €	3 687 833 €	3 883 644 €
Subvention d'investissement fléchée	95 000 €	100 000 €	94 000 €	93 060 €	91 149 €	90 170 €	98 011 €	97 227 €
Complément subvention d'investissement fléché	50 000 €	0 €	0 €	0 €	120 000 €	0 €	69 000 €	48 000 €
TOTAL INVESTISSEMENT	145 000 €	100 000 €	94 000 €	93 060 €	211 149 €	90 170 €	167 011 €	145 227 €

Le niveau des ressources propres 2017 était de 375 861 € d'encaissements perçus sur l'année budgétaire et se ventile comme suit :



Le fonds de roulement s'établit fin 2017 à 1 772 439 € (146 jours de fonctionnement). Depuis plusieurs exercices, en accord avec le contrôle et la direction de tutelle, son utilisation est dédiée en priorité au projet de Cité du Théâtre.

Emplois

Pour concourir à la réalisation de l'ensemble de ses missions, le Conservatoire dispose des plafonds d'emplois suivants accordés par le ministère chargé de la culture : 42 ETPT sous plafond sur le budget de l'établissement (titre 3) et de 18 ETPT affectés par le ministère chargé de la culture (titre 2).

Il emploie 34 personnes physiques dans les domaines administratif et technique et une soixantaine dans le domaine pédagogique dont une quinzaine d'enseignants permanents (sous contrat d'établissement).

Par ailleurs, chaque année, à l'occasion des ateliers et présentations des spectacles des élèves, une centaine de contrats temporaires en moyenne en faveur de personnels techniques bénéficiant des dispositions de l'annexe VIII au règlement de l'assurance chômage.

Présentation du parc immobilier de l'établissement

Le Conservatoire dispose d'un bâtiment situé au 2 bis, rue du Conservatoire (Paris IXe) - d'une surface brute utile de 3 780 m² - correspondant à l'implantation historique de l'établissement. Ce bâtiment comporte une salle de théâtre qui a fait l'objet d'une importante restauration en 1986 (salle de concert classée monument historique le 25 février 1921. Ces locaux ont été remis en dotation au Conservatoire par arrêté du 24 septembre 1996. Les nouvelles règles de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat ont conduit à modifier ce dispositif juridique au profit de la signature d'une convention de mise à disposition du Conservatoire par l'Etat de son bâtiment principal pour une durée de trente années. Cette convention a été par l'ensemble des signataires le 5 décembre 2016.

Par ailleurs, deux espaces sont loués à proximité immédiate du Conservatoire : un atelier de construction des décors d'une surface de 92 m² et 603 m² de locaux techniques et pédagogiques.

Les trois bâtiments occupés par le Conservatoire sont :

- bâtiment principal - d'une surface brute utile de 3 780 mètres carrés - situés 2 bis rue du Conservatoire (75009 Paris), comportant hall d'accueil, 7 salles de cours, espaces techniques, bureaux, bibliothèque ;
- locaux techniques et pédagogiques de 603 mètres carrés de surface utile, contigus au mur du théâtre du Conservatoire, loués 29 rue du Faubourg Poissonnière (75009 Paris) ;
- atelier de construction des décors de 92 mètres carrés de surface utile, loués 31 rue du Faubourg Poissonnière (75009 Paris).

B/- Auto-évaluation, partie établissement

Domaine 1 – Formation et pédagogie

Points forts :

- Une offre d'enseignement plurielle et innovante, ouverte sur le monde, qui prend en compte tous les aspects du métier de comédien et l'évolution des pratiques, sans privilégier de chapelle, avec pour objectif de former des êtres humains et des artistes libres.
- Un parcours de formation construit de manière cohérente et progressive avec notamment pour préalable le renforcement des cours dits "techniques" en 1^{re} année et 2^e année et le questionnement de "l'interprétation" dans un champ qui n'est plus exclusivement réservé aux mots.
- Un programme pédagogique en constante évolution en concertation avec les instances de gouvernance et notamment le Conseil des études.
- Une place centrale donnée à l'accompagnement des étudiants vers l'autonomie.

Points de vigilance :

- Si l'objectif de 10 élèves par classe dans chacune des trois classes d'interprétation en 1^{re} année est atteint, il ne l'est pas encore en 2^e année principalement pour des raisons budgétaires et de locaux.
- Une attention à maintenir sur les interactions entre les aspects techniques, théoriques et pratiques des enseignements par un dialogue renforcé entre les professeurs de l'école et les artistes invités.

Points à améliorer :

- Proposer à terme l'obtention du DNSPC par la voie de la VAE et se positionner sur le certificat d'aptitude (CA), dès lors que le Conservatoire sera installé dans des locaux adaptés pour la réalisation de ces missions.
- Renforcer le dialogue régulier entre les élèves et la direction des études, limité aujourd'hui compte tenu des contraintes d'effectif de cette direction.

1. La formation de trois années aboutissant à la délivrance du DNSPC

Le cursus de trois ans de la formation du comédien se caractérise par :

- une exigence technique et artistique de haut niveau ;
- un mouvement progressif vers l'autonomie et la liberté ;
- un encouragement à une créativité inscrite dans les réalités du monde et son évolution.

Les trois années d'études aboutissent à la délivrance du Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC). Le DNSPC peut être assorti d'une licence délivrée par l'Université PSL, en collaboration avec le Cycle Pluridisciplinaire d'études Supérieures du Lycée Henri IV.

La 1^{re} année est conçue comme une remise à zéro des précédents acquis. Les élèves qui entrent au Conservatoire ont en effet, fréquemment, une pratique assez longue de l'art dramatique, même si la nature de ces pratiques est toujours différente et propre à chaque élève. Il convient de passer par une page blanche, particulièrement dans le domaine de l'interprétation des textes, qui est souvent l'activité la plus développée dans les cours préparatoires. La "valeur ajoutée" du Conservatoire se situe donc ailleurs. C'est ainsi que l'accent est mis, au 1^{er} semestre, sur d'autres enseignements fondamentaux qui permettent en quelque sorte, de quitter les habitudes de jeu : la danse, le chant, le jeu masqué, le clown, le jeu devant la caméra, la lecture, la méthode Feldenkrais, la méthode de respiration Sandra Rhomond, le Tai Chi, l'escrime, les enseignements théoriques. Ce choix pose la question de l'interprétation dans un champ qui n'est pas réservé au texte, et fait reculer la frontière entre pratique et réflexion. Les cours d'interprétation ne débutent qu'au 2^e semestre.

Les cours hebdomadaires tout au long de l'année permettent un long travail d'exploration, d'expérimentation et de recherche sans objectif d'efficacité. Il n'y a donc pas de présentations publiques en 1^{re} année mais la possibilité, quel que soit le cours, de proposer des présentations en interne. Plusieurs stages plus intensifs ont lieu au cours de l'année : un stage de clown ou de masque, un stage d'interprétation, un stage commun avec les élèves de La Fémis, et un stage en milieu rural qui vient conclure l'année scolaire.

Le renforcement des cours physiques en 1^{re} année répond à l'une des observations formulées par le groupe d'experts lors de l'habilitation de 2015 entre le jeu physique et un rapport au texte qui ne passe pas uniquement par le dire.

La 2^e année est divisée depuis la rentrée 2016 en deux semestres distincts : l'un permet l'organisation de master class intensives, et l'autre a pour majeure les cours d'interprétation qui conduisent aux présentations publiques de fin d'année dites « Journées de juin ». Cette organisation permet de combiner un enseignement ancré dans des cours hebdomadaires, lieu de recherches et d'expérimentations qui s'inscrivent dans la durée, à un enseignement basé davantage sur le "choc" de la rencontre ponctuelles. Cette combinaison met en tension les apprentissages et valorise leurs apports réciproques.

C'est au cours du 3^e semestre de formation que se déroulent les « Cartes blanches » des élèves, travaux personnels auxquels ils se consacrent

pendant 3 semaines qui aboutissent à la présentation publique de formes courtes (1 heure au maximum). Ces travaux personnels font l'objet d'un accompagnement pédagogique et sont évalués.

La 3^e année est essentiellement tournée vers la création, dans le cadre d'ateliers dirigés par des artistes invités ou des professeurs de l'école, et réalisés dans le temps et les conditions d'une production professionnelle. Ces ateliers aboutissent à des représentations, qui viennent s'ajouter à celles des « Journées de juin » de 2^e année. Certains de ces ateliers se déroulent « hors les murs », en partenariat avec un théâtre de région. Cette immersion dans la vie d'une structure de création et de diffusion permet une mise en relation avec toutes les composantes du théâtre (administratives, techniques, relation au public). Deux ateliers dans l'année sont l'émanation et l'aboutissement d'enseignements internes au Conservatoire (Théâtre dansé, chant, clown, masque...).

L'année est par ailleurs ponctuée de stages courts qui permettent aux élèves de se familiariser avec différentes activités liées à leur futur métier : doublage, enregistrement radio, droit du spectacle.

La 3^e année se conclut naturellement par deux ateliers dirigés par des élèves, illustration de l'invention de leur propre théâtre, de leur chemin vers la sortie de l'école et vers la vie professionnelle.

2. Les enjeux de la formation

2.1. Un programme pédagogique en constante évolution

Ce programme est l'aboutissement de l'adaptation du projet porté par la directrice aux réalités du Conservatoire, et au dialogue mené avec ses usagers. Plusieurs évaluations de ce programme ont progressivement été faites, notamment dans les échanges avec élèves et professeurs, lors des conseils des études qui se réunissent deux fois par an, lors des entretiens individuels menés chaque année par la directrice avec tous les élèves, mais aussi quotidiennement de manière plus informelle.

L'ambition du Conservatoire est de poursuivre et de développer le principe d'une école en mouvement, qui évalue les propositions et les corrige par le biais d'échanges réguliers, notamment au sein de ses instances de concertation et de décision telles que le conseil des études et le conseil d'administration.

Un conseil des études exceptionnel, réuni au printemps 2016, a permis de cerner à quel point l'équilibre entre l'enseignement hebdomadaire régulier et les aventures intensives est l'un des enjeux majeurs de la pédagogie. S'il semble, notamment dans la structuration de la deuxième année, plus proche d'être atteint aujourd'hui, il n'en reste pas moins constamment à réinventer.

L'autre point d'équilibre concerne la créativité des élèves et la place qui est faite à leurs propositions. Si le mouvement des « Cartes blanches » (2^e année)

vers les ateliers dirigés par eux (3^e année) semble bon, il semble que le volume puisse être augmenté.

L'intensification de la précision de la pédagogie s'affirmera par le recrutement d'un troisième professeur d'interprétation en 2^e année (à l'image de ce qui est proposé en 1^{ère} année depuis la rentrée scolaire 2016/2017) afin de permettre un échange profond entre l'élève et l'enseignant. Il faut garder en mémoire à cet égard que le Conservatoire est la seule école du monde à recruter trente élèves par an et par promotion. Cette richesse est aussi une difficulté pour la qualité de la transmission, et l'excellence de l'école exige de nous de pouvoir travailler en comités réduits.

Pour ce qui concerne la 3^e année de ce cursus, il convient d'affirmer la prépondérance de la création en bousculant les rythmes actuels de deux spectacles regroupant quinze élèves, répétés chacun pendant deux mois, pour imaginer d'autres formes - plus courtes, plus longues, plus nombreuses ou moins nombreuses - suivant la nature du projet de l'artiste. Il serait également important de concentrer les partenariats sur l'objectif de spectacles « hors les murs ».

A tous les niveaux de responsabilité, qu'il s'agisse des professeurs, du personnel et des élèves, le Conservatoire peut se féliciter de la qualité de l'engagement de ses usagers. Il semble également que le programme pédagogique ait trouvé son point d'équilibre.

Pourtant, en ce qui concerne les élèves et les professeurs, une attention particulière doit être portée à l'anticipation des projets (en impliquant les professeurs permanents et l'équipe du Conservatoire dans les projets d'échanges internationaux et les perspectives à long terme de l'école) de sorte que n'existent pas, en quelque sorte, deux écoles : l'une tournée vers les cours et l'autre vers les projets.

2.2. L'ambition de l'innovation pédagogique

Les innovations pédagogiques mises en œuvre par le Conservatoire concernent, d'une part, le cursus de formation du comédien (DNSPC) et permettent ainsi d'explorer de nouveaux territoires et, d'autre part, des expérimentations sur de nouvelles formations.

La semaine inter écoles

Sous l'égide et avec le soutien de PSL, La Fémis et le CNSAD ont créé en 2014 la première semaine inter écoles afin de renforcer leur coopération et de proposer à leurs élèves des enseignements communs. Le principe en est simple, il s'agit d'une semaine durant laquelle les activités habituelles des deux établissements sont suspendues pour laisser place à quinze ateliers dans lesquels se mélangent les étudiants du Conservatoire et de La Fémis.

En 2017, des étudiants du cycle CPES de PSL ont participé à certains ateliers.

Les ateliers sont conçus et encadrés par des professeurs, intervenants ou artistes invités auxquels il a été demandé de formuler des propositions

originales dont les contenus soient volontairement différents des enseignements habituels des deux écoles, mais fassent appel aux talents et compétences croisées des élèves qui travailleront ensemble, la rencontre entre les élèves des deux écoles étant le cœur du projet.

La semaine inter écoles se déroulent désormais tous les ans au mois de mars. Des présentations internes sont proposées à l'issue de la semaine de travaux.

La formation "Jouer et mettre en scène", devenir acteur ET metteur en scène

Partir de l'acteur pour envisager le théâtre dans sa globalité est une démarche nouvelle en France mais elle est la norme dans les écoles allemandes ou russes par exemple.

En effet, si le Conservatoire est historiquement une école d'acteurs, il a formé au cours de son histoire bon nombre de grands metteurs en scène. C'est à partir de ce constat que le double cursus « Jouer et Mettre en scène » porté par l'Université PSL et le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique a été créé à l'automne 2015, à la suite d'un appel à projet dit « SPIF » (Soutien aux projets innovants de formation) lancé par PSL. Il s'agit d'un nouveau cursus de formation à la mise en scène - de niveau 2e cycle - destiné à un nombre restreint d'élèves comédiens du Conservatoire qui souhaitent élargir leurs connaissances et leurs compétences aux questions de mise en scène et d'écriture dramatique. Ces enseignements prennent des formes variées et s'ajoutent à ceux relevant du métier de comédien. En effet, il paraît fondamental d'imaginer cette formation non pas en rupture avec le métier d'acteur mais comme une émanation de celui-ci. Le croisement « structurel » entre les pédagogies de 1er et 2e cycle indique la volonté du Conservatoire de proposer une formation à la mise en scène à partir de ce qui fait son identité actuelle et son histoire : la formation de l'acteur. Cette expérience de second cycle, menée en parallèle de la formation de comédien, permet de développer, de manière non académique, l'idée d'un élargissement de la vision du théâtre, et ceci du plus trivial au plus philosophique. La question de l'éthique du metteur en scène, responsable de la sécurité de son équipe, responsable de la qualité des échanges humains, responsable de la nature de l'accueil fait au public, y tient une large place. Le geste artistique a été placé dans un contexte humain et politique.

Sept élèves ont été admis et ont formé la première promotion de ce nouveau cursus. Le mois de septembre 2017 a donné lieu à la présentation de spectacles, de travaux en cours, d'ébauches ou de rencontres organisés par les metteurs en scène.

Deux d'entre eux ont obtenu des prix dans des festivals européens (Morsure, mis en scène par Manon Chircen au Festival de Brno en République Tchèque et Hamlet, mis en scène par Roman Jean-Elie au Festival de Spoleto en Italie). L'un d'entre eux - Marceau Deschamps Ségura - était présent dans la programmation du Festival In d'Avignon 2017 avec Juliette, le commencement dont il assurait la mise en scène avec l'auteur.

La deuxième promotion du cursus est constituée de 7 élèves recrutés dans la promotion 2018 au début de leur 3e année de formation du comédien. Tout au long de leur première année, l'accent est mis sur les points suivants :

- connaissances techniques ;
- conscience de la sécurité des personnes ;
- relation du metteur en scène et de l'acteur ;
- ouverture sur les publics et sur le monde ;
- esprit critique, connaissances générales ;
- capacité à penser le monde ;
- capacités d'écriture ;
- relation aux autres arts ;
- capacité à penser et à monter administrativement un projet.

Chaque élève construit avec le responsable de la formation une deuxième année qui lui est propre. Chacune comporte néanmoins un ou plusieurs stages en immersion dans un milieu professionnel et un séjour à l'étranger. Au cours de l'année, chaque élève devra avoir abordé ces questions :

- diriger des acteurs d'une génération qui n'est pas la sienne ;
- diriger des non-professionnels (amateurs, enfants, prisonniers, personnes handicapées...) ;
- comprendre et accompagner la politique d'un lieu dans sa relation au public ;
- approfondir les questions techniques qui correspondent à son projet personnel ;
- affirmer les questions de sécurité ;
- être capable de réaliser en très peu de temps et avec des moyens réduits une forme théâtrale ;
- être capable d'organiser dans un temps très long une recherche approfondie sur un sujet ou un auteur ;
- les élèves devront rédiger un mémoire au cours de leur deuxième année. Ce mémoire fera l'objet d'une soutenance concomitante à la présentation de leurs travaux artistiques de fin d'études.

Cette formation de 2e cycle est actuellement sanctionnée par un diplôme d'établissement intitulé "Jouer et mettre en scène". Ce diplôme a vocation à moyen terme à être évalué au grade de master.

Le Conservatoire a recruté en mars 2018 un nouvel agent au sein de la direction des études responsable de la formation "Jouer et mettre en scène" et plus largement de l'accompagnement des projets personnels des élèves. Il conviendra à terme pour le Conservatoire, c'est-à-dire à l'issue de cette période d'expérimentation, de formaliser les modalités d'accès, de déroulement de la formation et de diplomation dans le règlement des études de l'établissement.

Le projet de formation "Jouer et mettre en scène" a été présenté pour la première fois au Conseil des études de l'établissement en juin 2015,

puis dans une forme détaillée au Conseil des études de mars 2016. Il a également été présenté au Conseil d'administration de l'établissement en mars 2016 puis en novembre 2017.

Le bilan de juillet 2018 de la formation "Jouer et mettre en scène" est présenté en annexe.

Les nouvelles technologies

Les master class de 2e année ont permis d'explorer la question des avatars, de la téléprésence, des acteurs robots, de la réalité augmentée, et plus globalement de l'utilisation des données fournies à présent sur la personne humaine par l'ordinateur.

Ces nouveaux outils ne peuvent être passés sous silence dans un art dont l'étude de l'interaction entre le corps et l'esprit est le centre.

L'avenir des arts archaïques tel le Théâtre, est en réalité inconnu de tous, et c'est en aveugle que nous devons trancher cette question : devons-nous lui tourner le dos pour protéger la nature première de notre art, ou devons-nous être les pilotes de ces évolutions à venir afin d'intervenir en amont pour en exiger du sens, de la pensée et de l'émotion ? Devons-nous – et cette question fait l'objet de débats contradictoires au sein même des artistes directeurs d'écoles, comme l'ont montré, lors d'un colloque organisé par l'université Paris 8 sur ce thème, les positions diamétralement opposées des directions du TNS et du CNSAD – *protéger* les acteurs de la dissolution possible de la personne humaine par le numérique, ou devons-nous leur permettre *d'affronter* le plus tôt possible les dangers d'un monde virtuel pour les rendre capables d'en être les auteurs, ou du moins, les acteurs ?

Plus concrètement, face au danger pour les acteurs de devenir objets de projets dont l'esthétique s'appuie de plus en plus sur des outils qui, non dominés, prennent la place du véritable travail de plateau, notre mission est-elle de les tenir à l'écart en centrant nos formations sur ce que nous considérons comme essentiel, ou de les exposer très tôt à cette perdition qui s'empare de l'acteur que l'on a équipé d'un micro, d'une oreillette, voire d'un casque en 3D, et à qui l'on demande, en lui annonçant qu'il est filmé en gros plan, de rester pour autant concentré sur les enjeux du personnage ? De quel type de formation a besoin cet acteur-là ?

Outre son travail quotidien, sa position d'artiste et de témoin citoyen du monde nous conduit-elle à souhaiter pour l'acteur d'être un tant soit peu maître de ces outils, ou de les repousser comme nuisibles ?

Ces questions pédagogiques sont, nous semble-t-il, au centre des préoccupations de l'école et sont des enjeux importants de l'orientation des prochaines années.

Par ailleurs, l'appartenance à la ComUE PSL et les relations excellentes du Conservatoire avec l'Idéfi Créatic sont venues consolider cette recherche. En effet, l'école est le lieu de l'appropriation et de l'expérimentation. Il est de notre mission de permettre à aux jeunes talents d'explorer concrètement, et alors qu'ils sont encore accompagnés, le *néant* dans lequel peut être plongé l'acteur dans une réalité virtuelle. Plus largement, la question posée par les

fantômes que sont les représentations numériques, le dialogue avec l'absent, vivant ou mort, qu'elles proposent, est dans la nature même du théâtre, et qu'il ne s'agit pas de les craindre. C'est Claude Régy, que l'on ne peut soupçonner de se perdre dans l'accessoire, qui définit la représentation comme s'adressant bien sûr aux vivants présents, mais aussi, et peut-être avant tout, aux absents et aux morts. Le fantôme du père d'Hamlet et la figure du Commandeur de Don Juan sont là pour nous rappeler que ces outils n'inventent rien, mais viennent abonder le rêve humain le plus ancien et, peut-être avec une intensité comparable à celui d'Icare, le plus obsédant : dialoguer avec les morts, finir la conversation, libérer les vivants, écrire, dire et jouer le mythe pour ouvrir l'avenir. C'est donc la vertu même du Théâtre dont il s'agit.

2.3. Les diplômes délivrés par le Conservatoire

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC)

Le suivi pédagogique, l'évaluation et la délivrance du diplôme

Conformément à l'arrêté relatif au Diplôme national supérieur professionnel de comédien (DNSPC), à l'issue de leurs trois années d'études, les élèves diplômés du Conservatoire acquièrent 180 crédits ECTS, soit 30 crédits ECTS pour chacun des six semestres de formation.

Chaque semestre est constitué de plusieurs unités d'enseignement (UE), elles-mêmes composées de plusieurs éléments constitutifs (EC) que sont les différentes disciplines enseignées.

Les élèves doivent obtenir un certain nombre de crédits semestriels dans chaque UE. La ventilation des ECTS dans les UE et les EC fait l'objet d'une décision annuelle de la directrice du Conservatoire.

Le total des crédits affectés aux EC de chaque semestre peut-être légèrement supérieur aux 30 crédits nécessaires pour sa validation afin de permettre des compensations entre les EC.

A la fin de chaque semestre, le conseil pédagogique détermine le nombre de crédits ECTS obtenus par chaque élève dans chaque EC et chaque UE. 30 ECTS sont nécessaires pour la validation d'un semestre et 60 ECTS sont nécessaires pour la validation d'une année scolaire.

La directrice du Conservatoire peut demander à l'élève d'acquérir les crédits manquants pour la validation d'une année scolaire, l'année suivante, voire les années suivantes, un déficit de crédits n'entraînant pas le refus du passage dans l'année supérieure.

Toutefois, en deçà de 50 crédits ECTS obtenus pour une année scolaire, le passage dans l'année supérieure sera refusé et l'élève ne sera pas autorisé à poursuivre ses études au Conservatoire, conformément aux dispositions du règlement des études de l'établissement.

Instances d'évaluation

L'évaluation des élèves conduisant à la délivrance du Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC) est assurée collégialement par les enseignants concernés, réunis en conseil pédagogique, sous la forme d'un contrôle continu.

Conseil pédagogique

Le conseil pédagogique est composé, pour chacune des trois années d'études, des professeurs de l'école en charge des enseignements de l'année correspondante et des intervenants pédagogiques ponctuels de l'année.

Le programme pédagogique des trois années d'enseignement est découpé en six semestres. Le conseil pédagogique se réunit à la fin de chaque semestre et examine individuellement le parcours de chaque élève. Chaque professeur s'exprime pour son enseignement.

L'évaluation vise à apprécier, pour chaque élève, l'investissement personnel et l'acquisition des contenus des enseignements et des aptitudes qu'ils requièrent aux différents stades de sa progression. Elle a également pour objectif d'apprécier le travail du semestre sur le plan collectif et individuel et le parcours artistique et humain de chaque élève. Les manquements à la discipline et au règlement des études sont également évoqués lors de ces réunions.

Pour chaque discipline, l'évaluation s'articule autour de six axes :

- l'engagement ;
- la progression ;
- la créativité, l'imagination ;
- la prise de risque artistique, l'audace ;
- l'assiduité ;
- le savoir-être.

Cette dernière notion relève du respect des règles établies, du respect des règles d'assiduité, du respect des autres, du respect de la politesse et particulièrement de la ponctualité, du respect des locaux et du matériel.

A partir de l'ensemble de ces éléments constitutifs de l'évaluation, chaque professeur décide d'accorder ou non le nombre d'ECTS correspondant à sa discipline.

Le conseil pédagogique peut décider d'accorder à un élève les crédits ECTS manquants pour la validation de l'année universitaire.

Une synthèse écrite de chaque évaluation est réalisée par la direction des études de l'établissement. Ce document est transmis à l'élève.

Sauf avis contraire du conseil pédagogique, un élève du Conservatoire n'est pas autorisé à redoubler.

Bilans de fin de stage, master class et atelier

A la fin de chacun de ces exercices, qu'il ait donné lieu ou non à des présentations publiques, un bilan est organisé par le directeur des études, en présence de l'intervenant et des élèves. Ces bilans peuvent, sur décision de la directrice ou de l'intervenant, revêtir un caractère plus individuel et prendre la forme d'un entretien. Ces bilans permettent de faire évoluer les propositions pédagogiques. Ils ont notamment permis d'adapter la durée et l'organisation des master class de 2e année.

Entretien individuel de fin d'année

A la fin de chaque année scolaire, la directrice reçoit individuellement tous les élèves. Cet entretien permet d'apprécier de manière globale et réciproque le parcours de chaque élève dans l'école et de mesurer ses acquis. Il permet de faire une synthèse des points forts et des points faibles et de dégager les perspectives et les objectifs de l'année suivante.

Le renforcement du suivi pédagogique des élèves est un facteur important de réussite de tous. La diversité culturelle demande vigilance et précision pour qu'elle trouve et son expression et sa place. Le suivi individuel personnalisé des élèves reste une difficulté pour une école qui est la seule au monde à accueillir trente futurs comédiens par an. La création d'une troisième classe d'interprétation a répondu à cette faiblesse en première année pour la rentrée 2016. La question demeure pour les années qui suivent.

Le Conservatoire a recruté en mars 2018 au sein de la direction des études, un responsable de la formation "Jouer et mettre en scène" également chargé de l'accompagnement des projets personnels des élèves. Il paraissait indispensable, alors que le Conservatoire a récemment renforcé la place des travaux personnels des élèves dans le cursus pédagogique, ce qui va dans le sens de leur autonomisation, que ces travaux fassent l'objet d'un accompagnement pédagogique individualisé.

Au terme du cursus, le conseil pédagogique établit la liste des étudiants proposés pour l'obtention du diplôme, accompagnée d'une appréciation globale, après validation de l'ensemble des résultats obtenus dans les différentes unités d'enseignement. Seuls les élèves qui auront acquis les 180 crédits ECTS nécessaires à la validation du diplôme pourront figurer sur cette liste.

Sur la base de cette liste, la directrice de l'établissement délivre le Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien (DNSPC).

L'obtention du diplôme par la voie de la VAE, inscrite dans le règlement des études, n'a pas été mise en œuvre au sein de l'établissement, essentiellement pour des raisons de ressources humaines. Cette question reste un enjeu pour l'établissement à moyen terme.

Licence universitaire assortie au DNSPC

Le DNSPC peut être assorti d'une licence délivrée par la ComUE PSL sous certaines conditions. Il s'agit d'une licence du Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES), filière « Humanités » majeure « Histoire et théorie des arts » du lycée Henri IV.

Créé par l'université PSL et le lycée Henri-IV, le CPES est un 1er cycle nouveau sélectif et exigeant fortement marqué par la diversité sociale, géographique, l'ouverture d'esprit, la diversité culturelle des étudiants.

Porté par les établissements français les plus prestigieux au plan mondial, le CPES forme des étudiants à très haut potentiel, créatifs et audacieux. Avec un objectif : révéler les nouveaux décideurs, chercheurs, et entrepreneurs des mondes économique, académique et culturel. L'hybridation pédagogique inédite (classes préparatoires aux grandes écoles / université), la spécialisation progressive, l'interdisciplinarité, et la mise en contact précoce avec le monde de la recherche pour favoriser l'innovation, la réflexivité et la créativité sont les principaux axes de cette formation. C'est ainsi que le CPES et le Conservatoire peuvent réciproquement s'enrichir, pour le bénéfice de leurs étudiants. Un professeur du CPES prend en charge la rédaction des mémoires de licence du Conservatoire tandis que des stages pratiques, de danse et de chant notamment, sont proposés aux élèves du CPES et dirigés par des professeurs du Conservatoire.

Pour obtenir la licence du CPES, les élèves de 3^e année doivent s'inscrire à la licence et rédiger un mémoire dont la rédaction fait l'objet tout au long de l'année d'un suivi personnalisé par un professeur du CNSAD et un professeur de PSL. Les élèves concernés doivent, le cas échéant, suivre des cours de méthodologie au cours de la 3^e année.

Lors de l'habilitation de 2015, la convention avec l'université de Paris 8 était en cours de renouvellement. La signature d'une nouvelle convention était l'une des préconisations du groupe d'experts. L'appartenance du Conservatoire à PSL, en qualité de membre associé, a naturellement incité l'établissement à se tourner vers la ComUE pour mettre au point la nouvelle convention.

Diplôme "Jouer et mettre en scène"

Créée en 2015, la nouvelle formation "jouer et mettre en scène" permet d'obtenir à l'issue de deux années de formation un diplôme d'établissement qui a vocation à être évalué au grade de master à l'horizon 2019 (voir supra).

Doctorat SACRe

Créé en 2012, le programme doctoral SACRe (Sciences, Arts, Création, Recherche) favorise l'émergence et le développement de projets originaux associant création et recherche. SACRe est né de la coopération de six institutions de l'Université PSL : les cinq grandes écoles nationales supérieures associées à PSL et l'École normale supérieure, (ENS), membre de PSL (voir domaine 2 : Recherche).

Diplôme AIMS

La formation d'Artiste Intervenant en Milieu Scolaire (AIMS), créée en 2015 au Conservatoire est une formation d'une année post-diplôme qui permet d'obtenir un diplôme d'établissement. Cette formation est commune aux 5 écoles supérieures d'art membres associées de PSL (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs et La Fémis). (voir domaine 5 : inscription territoriale).

Certificat d'aptitude (CA)

Actuellement, le Conservatoire ne peut mettre en œuvre les formations aux diplômes d'enseignement. Il se positionnera sur le certificat d'aptitude (CA), dès lors qu'il sera installé dans des locaux adaptés pour la réalisation de cette mission.

Domaine 2 – Recherche

Points forts :

- Un doctorat d'artiste commun aux 5 écoles d'art de PSL.
- Une recherche qui ne se limite pas au doctorat : IDEFI-CreaTIC et Labex Arts H2H (devenus ArTeC), la formation par la recherche.
- La création d'un laboratoire de recherche propre au Conservatoire, qui réunit doctorants, metteurs en scène et comédiens.

Points de vigilance :

- Veiller à l'augmentation et à la pérennisation des financements de la recherche.

Points à améliorer :

- Poursuivre et développer l'articulation entre recherche et formation.
- Susciter des doctorats SACRe qui mêlent les arts et les sciences dures.
- Engager une réflexion pour l'obtention du doctorat SACRe par la voie de la VAE.

La recherche au Conservatoire est présente dès le 1^{er} cycle dès lors que les cours eux-mêmes sont le lieu de la recherche et de l'expérimentation.

Toutefois, différents partenariats et notamment ceux avec PSL et l'Université de Paris 8 ont permis de structurer la recherche par la création d'un doctorat d'artiste d'une part et par des expérimentations pédagogiques innovantes d'autre part. L'objectif est de réunir les doctorants, les metteurs en scène et les acteurs dans des projets de recherche communs au cours desquels les acteurs ne sont pas considérés comme des objets mais comme des producteurs de pensée.

1. La Recherche par l'Art, le doctorat SACRe

Programme phare de l'Université de recherche Paris Sciences & Lettres (PSL), SACRe (Sciences, Arts, Création, Recherche) réunit six écoles : le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (ENSAD), l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (La Fémis), l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA), l'Ecole normale supérieure (ENS).

L'objectif de SACRe est de permettre l'émergence et le développement de projets originaux associant création et recherche. Cette formation doctorale, interdisciplinaire dans son esprit, réunit des **artistes**, créateurs et interprètes,

des **théoriciens** en sciences exactes, humaines et sociales, mettant ainsi en jeu une étroite articulation de la pensée et du sensible.

Le doctorat SACRe consiste :

- pour les artistes, en la création d'œuvres, étroitement associée à une démarche réflexive s'appuyant sur des champs théoriques et scientifiques variés ;
- pour les théoriciens, en la production d'une thèse écrite.

1.1. Organisation de la formation

La formation proposée dure 3 ans et comprend :

- une formation spécifique dispensée au sein des écoles et conservatoires, chaque institution organisant les conditions d'accueil, d'organisation et de fonctionnement pour chacun des doctorants qui lui sont rattachés ;
- une formation à choisir parmi l'offre de l'École doctorale ;
- un séminaire spécifique SACRe ayant pour objectif d'explorer les relations entre création et recherche réunit l'ensemble des doctorants admis dans la formation.

Des bilans d'étape et les travaux des doctorants doivent être présentés chaque année.

Les doctorants sont également invités à participer à l'élaboration de publications, de journées d'études, de manifestations publiques, et sont incités à réaliser des actions en partenariat. Pendant la 2^e année d'études, le doctorant est encouragé à partir un semestre à l'étranger. PSL y contribue matériellement.

1.2. Financement et offres en lien avec la formation

Les doctorants reçus avec attribution de contrats doctoraux par PSL perçoivent l'allocation pendant trois ans, durée légale de la formation. Le report éventuel de la soutenance du doctorat au-delà de la durée de trois ans n'est envisageable que dans des conditions exceptionnelles et, s'il est accordé, ne donne pas droit à prolongation du contrat doctoral ou de la bourse. Le montant du contrat doctoral s'élève à 1 684,93 euros bruts mensuels (montant en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2010). Sous certaines conditions, les doctorants bénéficient de soutiens spécifiques dans le cadre de manifestations liées à leur recherche doctorale : soutien à la production artistique (production d'œuvres, manifestations du type expositions, concerts, etc.) et à l'activité scientifique (colloques, publications, etc.).

1.3. Caractère de la thèse, soutenance et délivrance du doctorat d'art et de création SACRe

Le doctorat SACRe place au premier plan le travail de création pour les doctorants en écoles d'art. La thèse se compose conjointement d'œuvres, dans les formats et supports propres à chaque discipline, ainsi que d'un portfolio. Ce dernier met en relief les sources, les expériences, les recherches, les autres pratiques, artistiques ou non, qui ont accompagné le travail de création. Il apporte une réflexion argumentée et problématisée sur le travail accompli durant les trois années de thèse. Sa forme est définie selon les caractéristiques et les démarches propres à chaque discipline, en adéquation avec le projet personnel du doctorant et en accord avec les directeurs de la thèse.

La soutenance de thèse des doctorants artistes s'appuie sur la présentation des œuvres réalisées pour le doctorat sous des formes diverses (expositions, performances, concerts, projections, spectacles, prototypes) et le portfolio.

La soutenance de thèse des doctorants théoriciens s'appuie sur la présentation de la thèse écrite. On y fera place au travail pratique mené dans le cadre spécifique de ce doctorat.

Dans les deux cas, au terme de la soutenance publique, le diplôme national de docteur est délivré par PSL.

La possibilité pour des artistes reconnus d'obtenir un doctorat par la voie de la VAE doit être un objectif pour l'avenir.

Les directeurs du programme sont Emmanuel Mahé pour PSL et Jean-Loup Rivière pour le Conservatoire, ce dernier étant missionné par la directrice pour l'organisation et la gouvernance de la recherche dans l'établissement.

1.4. Présentation du doctorat SACRe par son directeur Jean-Loup Rivière

Le doctorat SACRe est un jeune diplôme qui confère à un artiste le titre de Docteur. Il a des règles qui n'ont pas encore été polies par l'usage : pour l'instant, il s'invente en même temps qu'il se pratique.

Il a une propriété poétique qui est sa relative indéfinition, elle-même due à son paradoxe fondateur. Ce « doctorat d'art et de recherche » peut en effet émouvoir le sens commun qui dénoncera le pléonasmе : « l'art n'est-il pas toujours recherche ? Et qu'aura de plus l'artiste qui se prévaudra de son titre de docteur ? ». Il faut toujours prendre au sérieux les questions du sens commun, et rarement ses réponses. Et dire pourquoi un artiste docteur est à la fois un artiste comme les autres, et en quoi il est aussi « docteur ». Les initiateurs et les protagonistes de cette formation doctorale ont eu le sentiment de tenir quelque chose. Ils n'ont pas jeté leurs lignes au hasard. Ce quelque chose, quel est-il ? Certainement pas une œuvre d'art complétée d'une thèse. Le docteur SACRe n'est pas une chauve-souris : "Je suis artiste, voyez mes œuvres, je suis docteur, vive l'Université".

Ce n'est pas non plus une œuvre composée avec l'exhibition de sa genèse, procédé dont l'art fait usage depuis longtemps. Avant l'attribution du titre de docteur, il y a la réalisation d'une œuvre, le corps même de la thèse, la confection d'un objet intitulé « portfolio », ensemble de documents qui

réfléchissent l'œuvre, enfin, la soutenance où des belettes vont demander au candidat : « Alors, oiseau ou souris ? » Celui qui aura compris ce qu'il a fait pendant trois ans saura trouver les mots pour dire : « Ni l'un ni l'autre ». Mais quoi ? Pour l'apercevoir, il faut considérer le mot de « docteur » — on sait qu'il signifie « celui qui enseigne » — , et tirer sur ce fil : enseignant. On oublie souvent qu'enseigner n'est pas transmettre un savoir, — les livres et les manuels le font, et ils ne sont pas des « enseignants ». C'est faire connaître par un signe. C'est donc une affaire de geste, l'enseignant ne parle pas comme un livre, il montre. En quoi il peut être un peu artiste. L'objection qui vient est que toute œuvre enseigne toujours quelque chose, car la fracture entre ce qu'elle représente et ce qu'elle montre, suscite des idées et procure des émotions qui se subliment en pensées. Ce sont mouvements intimes — hors savoir sinon « insu » —, instants privés — hors transmission sinon secrète. Et c'est là que le docteur SACRe trouve sa fonction et sa définition : il extrait l'insu et rompt le secret. L'auteur de l'œuvre qui fait « thèse » tente de formuler, de dire simplement ce que l'œuvre lui a appris ; il a été son propre élève, et, en cela, gagne la possibilité d'être un maître. Il a trouvé quelque secret de ce qui, dans son art, relève du transmissible, et il peut alors mériter le titre de « docteur ». C'est pourquoi, lors de la soutenance, ce n'est pas l'œuvre en elle-même qui est évaluée, ni le "portfolio" qui l'accompagne (recueil critique, essai, témoin de la genèse, etc.), mais la relation entre les deux, le geste qui d'un artiste fait un docteur.

1.5. Soutenances SACRe au CNSAD

Depuis 2012, le Conservatoire a accueilli et accueille 6 doctorants dont 3 sont aujourd'hui diplômés. La richesse et la diversité de leurs travaux illustrent l'intérêt de ce doctorat. Le croisement de l'art et des sciences dures dans les travaux de recherche reste un enjeu d'avenir pour SACRe.

Linda Duskova (promotion 2013)

Sujet de thèse : « Image et conscience : autour des enjeux de l'image fixe dans la création théâtrale » (sous la direction de Jean-Loup Rivière).

Lena Paugam (promotion 2012)

Sujet de thèse : « Dépasser le présent - Le désir de l'acteur à l'épreuve des dramaturgies de la sidération » (sous la direction de Jean Loup Rivière et Thierry Thieû Niang).

Marcus Borja (promotion 2014)

Sujet de thèse : « Poétiques de la voix et espaces sonores : La musicalité et la choralité comme bases de la pratique théâtrale » (sous la direction de Jean-François Dusigne, Sylvie Deguy et Luis Naon).

1.6. Projets de thèse en cours

En 2018/2019, le Conservatoire accompagne les projets de thèse de :

Sacha Todorov (promotion 2015)

Soutenance prévue en juin 2019

Sujet de thèse : « Pour un théâtre carnavalesque » (sous la direction de Christian Biet et Yann-Joël Collin).

Laurence Ayi (promotion 2016)

Sujet de thèse : « Le rituel de l'habillage comme mécanisme de transition du vêtement au costume. Dire que ce rituel est un acte de théâtre performatif duquel naît l'objet-costume, art visuel-vivant ».

Mathilde Delahaye (promotion 2017)

Sujet de thèse : « Esthétique et politique du théâtre-paysage ».

Valérian Guillaume (promotion 2018)

Sujet de thèse : « Lire et écrire à même la scène / Enjeux dramaturgiques, esthétiques et performatifs des graphies sur les scènes contemporaines ».

1.7. SACRE / le laboratoire

Récemment créé, SACRE / *le laboratoire* (EA 7410) réunit une centaine de chercheurs dont une cinquantaine de doctorants. Cet ensemble fait de SACRE un dispositif de formation et de recherche unique en Europe.

Il permet au Conservatoire de réunir les doctorants, les metteurs en scène et les comédiens lors de tentatives qui permettent que les acteurs participent à des recherches sans en être uniquement des objets en défendant l'idée que les acteurs produisent de la pensée et ne sont pas uniquement les artisans de la pensée d'un autre.

Les élèves de 1^{re} année du CNSAD et les doctorants ont la possibilité de travailler ensemble dans le cadre du laboratoire, un soir par semaine. De même, en juillet 2019, Mathilde Delahaye, doctorante du Conservatoire, dirigera un stage de deux semaines à l'attention des élèves de 1^{re} année autour de sa recherche consacrée au théâtre-paysage. Ce stage se déroulera sur le futur site de la Cité du théâtre, boulevard Berthier.

1.8. Séminaire de recherche et de création

Ce séminaire est organisé par CNSAD / *le Laboratoire* et SACRe / *le Laboratoire*. Il est destiné aux élèves du CNSAD faisant partie du cursus « Jouer et mettre en scène » et il fait partie de la formation des doctorants SACRe. Conçu et réalisé par et pour les artistes, il met la création au premier plan. Il dure une journée : la matinée, intitulée « Gestes », présente une suite d'œuvres originales enchaînées sans commentaires (œuvres de pensée, scènes, extraits de films, seul en scène, théâtre d'objets, performances, installations, etc.). L'après-midi, intitulée « Café », est le temps de la discussion, de l'interprétation, du commentaire des « événements » de la matinée avec les théoriciens et artistes intervenus le matin. La « création » d'abord, le « commentaire » ensuite.

En 2017/2018, trois séminaires ont été organisés :

- Où est la politique ? / 15 décembre 2017
- Le Décousu & le Déchiré / 26 mars 2018

- D'un art, l'autre... / 20 juin 2018

Programmes en prévision (2018/2019) :

- **Le « contre-intuitif » et « l'irreprésentable » / 4 décembre 2018**

Depuis longtemps, les mathématiques ou la physique ont affaire à des objets qui échappent à l'intuition. Depuis toujours, les artistes ont un lien productif à ce qui reste irreprésentable. Qu'est-ce que cela veut dire ? Et y a-t-il un rapport entre les deux notions. N'y a-t-il pas là le lieu commun à la recherche scientifique et à la création artistique, lieu qu'il s'agit de décrire et de définir.

- **L'art utilitaire / 7 janvier 2019**

Cette déplaisante expression – dans la mesure où tout artiste authentique n'a pas de visée en dehors de l'œuvre qu'il crée – prend en compte les cas où l'art se trouve soumis à une finalité supérieure (Par exemple, au théâtre, perfectionner la foi (L'Auto sacramental) ; enseigner le latin et former à la dialectique (le lehrstück brechtien) ; etc.). Il s'agit de réfléchir aux formes actuelles d'art « utilitaire » (l'art comme outil de recherche, comme moyen de formation, comme facteur de socialisation, etc.).

- **Dormir, rêver peut-être / 18 mars 2019**

Le cerveau reste en activité pendant certaines phases de sommeil. Quel rôle ce travail nocturne occupe-t-il dans la création artistique ? Le sommeil, l'inconscience, l'insomnie, les états intermédiaires peuvent-ils être objets d'art ou moyens féconds d'invention ? Entre sciences, art et littérature, une exploration de ce temps qui prend le tiers d'une vie humaine.

- **Par hasard ? / 30 avril 2019 (date à confirmer)**

Depuis quelques décennies, on utilise le terme de « sérendipité » pour désigner ce qui se trouve sans être attendu ou recherché. Cette fonction du hasard est essentielle, et objet de constats réitérés, dans la création artistique ou la réflexion spéculative. Des créations mettront en évidence cette fonction. Il pourra s'en déduire des formes nouvelles de recherche : le hasard peut-il se provoquer ?

2. Le Conservatoire, membre de l'association « ART ET RECHERCHE »

Cette association réunit les cinq écoles d'art associées à l'Université PSL et favorise la naissance de réflexions et de projets communs. Le Conservatoire et La Fémis ont ainsi mis en place une Semaine inter-écoles en 2015 et poursuivent leur collaboration pour la 5e édition en mars 2019. Cette semaine s'est élargie à l'ENSAD ainsi qu'au CPES (Cycle Pluridisciplinaire d'Enseignement Supérieur) de PSL. Le CNSMDP et le Conservatoire travaillent, par ailleurs, ponctuellement à des productions communes de spectacles d'élèves. De même, les élèves en scénographie de l'ENSAD collaborent depuis plusieurs années aux créations des élèves du Conservatoire.

3. Partenariats développés avec l'université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

3.1. IDEFI-CreaTIC

Fin 2011, l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis a déposé un projet en réponse à l'appel à projets concernant les « Initiatives d'Excellence en Formations innovantes ». Elle y associait des membres tels que l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, La Maison des Sciences Humaines Paris Nord, les archives nationales, le CNSAD et 37 partenaires étrangers.

Ce programme a permis la mise en place d'ateliers laboratoires qui recourent aux technologies de pointe et proposent, en même temps, des innovations en matière de pédagogie de projet.

Le programme a démarré dès la rentrée 2013/2014 avec 15 formations de master.

Au sein du CNSAD, l'Idéfi-CréaTIC a accompagné la réflexion sur l'impact des nouvelles technologies au cœur des processus de création.

Ateliers-laboratoire portés par le CNSAD depuis 2014

- **« La scénographie par l'image numérique »**

En 2014, « La scénographie par l'image numérique » a été le 1^{er} atelier laboratoire porté par le Conservatoire. Il a été adossé à l'atelier « Pensées dansées du théâtre » de Caroline Marcadé. Des étudiants en master de l'université de Paris 8 et Paris 10, encadrés par un vidéaste concepteur, ont travaillé à la réalisation d'images en lien avec la création « Champs de guerre, chants d'amour » de Caroline Marcadé. Le spectacle a été présenté les 5, 6 et 7 mai 2014 au théâtre.

L'atelier « La scénographie par l'image numérique » a été reconduit en 2015 pour la création du spectacle de Caroline Marcadé « Vers le lac j'entends des pas », présenté du 19 au 21 mars 2015 au théâtre.

- **« Audioguide dramatisé » - « Musées soniques »**

Cet atelier-laboratoire a été dirigé par Linda Duskova, doctorante SACRe au Conservatoire (promotion 2013) et Lucas Lelièvre, créateur son. Il a été conçu et développé comme un projet expérimental de « parcours sonore immersif dramatisé ». L'idée a été de créer un dispositif, à la fois objet artistique et objet pédagogique, qui proposait un nouveau regard sur la forme et l'utilisation des audioguides dans les musées.

Le dispositif proposait un univers sonore accompagné d'effets de spatialisation pour accompagner et orienter le visiteur au sein des collections du musée.

L'expérience s'est déroulée au sein des collections du musée de Cluny – musée national du Moyen-Âge. L'atelier « Audioguide dramatisé » a été

reconduit en 2015/2016 et 2016/2017 sous le nom de « Musées soniques ». Il s'est déroulé au musée du Louvre.

- **« L'acteur de l'intérieur »**

Dirigé par Sébastien Lenglet et Virgile Koering, cet atelier laboratoire a confronté la pratique du théâtre à l'utilisation d'un outil technologique innovant : le casque Emotiv Epoc+, un matériel de type « EEG » disposant d'une interface. Cette expérimentation a eu pour double objectif de mener une étude pratique sur l'art de l'acteur et d'aborder les possibilités artistiques, visuelles et sonores de l'EEG dans un contexte de création.

- **« Théâtre et téléprésence »**

Cet atelier-laboratoire, dirigé par Julien Brun, a débuté en 2015 dans le cadre d'un projet d'échanges d'élèves et de professeurs entre le CNSAD et l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada à Montréal. Il a été reconduit en 2016/2017 dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Pompidou et l'Institut de Recherche et d'innovation (IRI).

Des expérimentations ont été menées autour du jeu théâtral avec la vidéo live, en téléprésence audio et en téléprésence audio et vidéo. L'idée a été de développer un langage spécifique à ce mode d'expression et de travailler sur les outils techniques et technologiques nécessaires à la mise en pratique de ce vocabulaire.

Modules Innovants Pédagogiques (MIP) – 2018/2019

Cette année 2018/2019 est particulière puisqu'il est proposé aux étudiants CréaTIC pour la première fois, au-delà des ateliers-laboratoire, des Modules Innovants Pédagogiques (MIP) de formats différents. Il s'agit de workshops, classes inversées, séminaires, événements, hackathon et ateliers laboratoires.

La formation à la mise en scène du CNSAD a reçu la labellisation CréaTIC. A ce titre, les élèves metteurs en scène du CNSAD peuvent s'inscrire et participer à un ou plusieurs modules innovants pédagogiques.

Ils peuvent également profiter de l'accompagnement proposé par CréaTIC lors de leurs stages et notamment de leurs stages à l'étranger et bénéficier d'une bourse.

En 2018/2019, le CNSAD propose un MIP parmi les 43 proposés par les institutions partenaires. Il s'agit d'un workshop intitulé « Pensées de la création », organisé par Jean-Loup Rivière, ouvert aux étudiants de CréaTIC, aux élèves metteurs en scène du CNSAD et aux doctorants SACRe.

L'Idefi-CréaTIC soutiendra le projet dans le cadre de sa valorisation et plus spécifiquement pour une publication.

Ce module pédagogique est entre la forme du séminaire et celle du workshop. Du séminaire en tant qu'il est une journée de réflexions et du workshop en ce qu'il se fonde sur la présentation de travaux expérimentaux.

3.2. Labex Arts H2H

Le laboratoire d'excellence des arts et médiations humaines (Labex Arts-H2H) est lauréat du programme d'Investissements d'avenir depuis 2011.

Hébergé par l'université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, le Labex Arts-H2H est un espace de recherche en arts et médiations humaines. Il rassemble 13 partenaires d'excellence dont 2 universités, 4 grandes écoles d'art (dont le CNSAD), 6 établissements patrimoniaux et de diffusion artistique et 1 établissement public de coopération scientifique. Par ailleurs, il regroupe 13 unités de recherche des universités Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et Paris-Ouest-Nanterre-la-Défense.

Le Labex Arts-H2H peut financer des projets de recherche, organiser des colloques et des conférences et proposer des chaires internationales.

Depuis 2014, au sein du Conservatoire, ce LABoratoire d'EXcellence a permis la réalisation des projets suivants :

Projets de recherche

- **« Le Théâtre nô, ici et aujourd'hui »**

Projet porté par le CNSAD et Raphaël Trano, metteur en scène. Une master class, dirigée par maître Tanshu Kano, s'est tenue au théâtre au mois de mai 2015. Le projet permis une mise en scène de « Lady Aoï » de Yukio Mishima, réalisée en partenariat avec le conservatoire du 19^{ème} arrondissement pour la composition musicale, l'ENSAD pour la scénographie et les costumes et le théâtre de l'Aquarium (4 représentations dans le cadre du festival des écoles du théâtre public du 18 au 21 juin 2015 au théâtre de l'Aquarium).

- **« Direction d'acteurs »**

Projet porté par J.-F. Dusigne (université de Paris 8 et ARTA) et le CNSAD entre 2012 et 2015 ; 4 sessions ont été organisées entre octobre 2012 et juin 2015 intitulées « La direction d'acteurs comme processus de création artistique » puis en 2014/2015 « Les processus de direction d'acteurs, de transmission et d'échanges ».

Les élèves du CNSAD ont été dirigés successivement par des metteurs en scènes d'origine et de culture différentes sur une même œuvre. Le travail a été conduit sous l'œil d'observateurs de disciplines diverses.

Dans le cadre du projet, un colloque sur le thème « Vers un nouveau visage du pédagogue du théâtre » et une rencontre internationale sur le thème « La direction d'acteurs peut-elle s'apprendre ? » ont été organisés, au CNSAD et à l'université de Paris 8. :

Colloque

Novembre 2015, « Pratique de la voix sur scène », organisé par Marcus Borja, doctorant SACRe au Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis - ateliers pratiques au CNSAD

Conférences hybrides

Juin 2015 – Thomas Ostermeier, amphithéâtre d'honneur de l'ENSBA

Chaires internationales

- Juin 2015, Thomas Ostermeier :
- Janvier/février 2016, Tatiana Frolova :

Autres projets de recherche dont le Conservatoire est partenaire

En 2017, le CNSAD a été l'un des partenaires des projets suivants :

- Projet « Traduire, transmettre, mettre en jeu le système Stanislavski »

Porteur : Stéphane Poliakov co-responsable pédagogique de la licence et co-directeur du département théâtre de l'université de Paris 8

Le cœur du projet est la traduction d'un certain nombre d'œuvres majeures de Constantin Stanislavski.

Au sein du CNSAD, le projet a été conçu en trois temps, un premier consacré à la lecture d'extraits des œuvres traduites, un deuxième à l'organisation d'une master class dirigée par Valérie Dréville et un troisième à l'accueil d'un colloque international (prévu en 2019).

- Projet « La scène augmentée »

Porteur : George Gagneré (MAST à l'Université Paris 8, metteur en scène et concepteur de dispositifs intermédia)

Il s'agit du 3^{ème} (et dernier) volet du projet intitulé « La scène augmentée » cette partie du projet a porté sur les enjeux de manipulation d'avatar en temps réel via mocap et en immersion, en dialogue avec un espace physique scénique habité par un acteur physique masqué.

L'idée est de finaliser un dispositif d'expérimentation ouvert aux comédiens professionnels, aux étudiants en arts du spectacle, aux amateurs et au grand public.

Dans le cadre du projet, le 10 janvier 2017, Zaven Paré a donné une conférence au théâtre du Conservatoire.

3.3. EUR ArTeC – Arts, Technologies, Numérique, Médiations Humaines et Créations – à partir de 2018/2019

La CoMUE Université Paris-Lumières (UPL) a candidaté en juillet 2017 pour obtenir le financement par l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR) d'une Ecole Universitaire de Recherche (EUR). Le projet a été retenu et sera financé pour les 10 années à venir.

L'EUR ArTeC permettra de poursuivre, d'intégrer et de reconfigurer les activités déjà menées au cours des années passées par le Labex Arts-H2H

(pour les activités de recherche) et par l'Idefi-CreaTIC (pour les activités de formation du niveau master).

ArTeC repose sur le partenariat d'un large ensemble d'institutions universitaires et culturelles :

- Centres universitaires et de recherche
ComUE Université Paris Lumières, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Université Paris Nanterre, Campus Condorcet Paris-Aubervilliers, Centre national de la recherche scientifique
- Institutions culturelles
Archives nationales, Bibliothèque nationale de France, Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, Centre Pompidou-Metz, Réunion des musées nationaux – Grand Palais.
- Grandes écoles d'art
École nationale supérieure Louis-Lumière, École nationale supérieure des Arts Décoratifs, Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, Centre national de danse contemporaine d'Angers

La politique de recherche et de formation d'ArTeC est structurée autour de 3 axes scientifiques majeurs :

- La création comme activité de recherche
- Les nouveaux modes d'écriture et de publication
- Les technologies et les médiations humaines

Concrètement, ArTeC aidera à faire émerger des collaborations entre les institutions partenaires en soutenant et en sollicitant des projets basés sur des articulations originales entre recherche et formation supérieure (master, doctorat), entre création artistique, cognition et technologies numériques, entre humanités, ingénierie, design et sciences sociales, entre campus universitaires, institutions culturelles, activistes associatifs et partenaires privés.

4. La formation par la recherche

La formation de 1er cycle et la recherche entrent régulièrement en dialogue et en résonance au sein du Conservatoire.

L'ensemble de ces actions sont précisées *supra*. Quelques exemples :

- le labo SACRe ;
- la master class "théâtre et téléprésence" ;
- le laboratoire de dramaturgie de 1re année créé en 2018/2019 qui permet aux élèves d'explorer la dramaturgie de manière pratique en partant de scènes emblématiques de différents répertoires ;
- la master class de Valérie Dréville consacrée à la méthode Stanislavski destinée aux élèves de 2e année reliée à la recherche de Stéphane Poliakov dont l'objet est de proposer une nouvelle traduction des écrits de Stanislavski ;
- les modalités d'obtention de la licence du CPES (rédaction d'un mémoire réflexif en lien avec la pratique).

Domaine 3 – Pilotage et gouvernance de l'établissement et de l'offre de formation

Points forts :

- Une diversification sociale et géographique des élèves réelle et effective.
- Des instances de gouvernance opérationnelles au service de l'élaboration et du suivi du projet stratégique de l'école.

Points de vigilance :

- Une qualité de dialogue social à préserver dans le contexte particulier du projet de la Cité du Théâtre.
- Un nécessaire accompagnement financier complémentaire des bourses du CROUS à maintenir et amplifier.

Points à améliorer :

- Une démarche qualité à formaliser.
- Des locaux qui ne sont plus adaptés aux besoins pédagogiques et un déménagement impérieux à la Cité du Théâtre.
- La diversification sociale reste un sujet à travailler de manière plus globale avec les acteurs du théâtre en France afin d'accompagner au mieux l'insertion professionnelle des élèves.
- Réaliser une nouvelle numérisation des archives vidéo et photographiques qui permette leur utilisation pédagogique, scientifique et publique.

1. Fonctionnement des instances de gouvernance

Les instances de gouvernance (conseil d'administration, conseil des études, comité technique, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) existent et sont réunies régulièrement, permettant un dialogue fluide de l'ensemble des acteurs concernés (direction, personnel administratif et technique, enseignants, élèves) autour des enjeux et des priorités de l'établissement.

Ces échanges ont permis l'élaboration ou l'actualisation de plusieurs documents structurants pour le conservatoire, en particulier :

- le contrat de performance 2017-2019, qui constitue le principal outil de pilotage stratégique dans la relation entre le ministère de la culture et ses opérateurs. Il articule les missions de l'opérateur, définies dans ses statuts, avec les priorités identifiées par la direction de tutelle et l'établissement. A noter qu'en complément du contrat de performance 2017-2019 adopté par le Conseil d'administration du 14 mars 2017, un

bilan est présenté au Conseil d'administration, une fois par an, avec le vote du compte financier ;

- le règlement des études ;
- le règlement intérieur du CNSAD ;

1.1. Conseil d'administration

La parution du décret statutaire du Conservatoire en mai 2011 a profondément transformé les modes de gestion du Conservatoire avec notamment la mise en place d'un conseil d'administration - inexistant jusque-là.

Depuis la première réunion de cette instance en juin 2012, on note une fréquence d'environ trois à quatre réunions par an, facilitant ainsi incontestablement la connaissance de l'école par les administrateurs et permettant l'exposé et la discussion sur les grandes lignes stratégiques actuelles et futures.

L'appartenance à la ComUE PSL, le contrat de performance 2017-2019, les points réguliers sur l'avancement du projet de la Cité du Théâtre ou encore l'élaboration de la charte sur l'égalité entre les femmes et les hommes ont été des temps forts de ce dialogue.

Depuis sa création, deux personnalités ont présidé cette instance. Alors que le regard des personnalités qualifiées qui composent ce conseil est un élément d'ouverture très appréciable, leur nomination se révèle cependant parfois difficile à mettre en œuvre.

1.2. Conseil des études

Le conseil des études est réuni deux fois par an. Ces réunions ont été l'occasion notamment de :

- présenter des grandes orientations pédagogiques du mandat de la directrice ;
- réfléchir en juin 2016 aux aménagements pédagogiques à apporter au programme de l'année scolaire 2016/17, mettant ainsi en lumière tout l'intérêt d'une discussion collective sur les réformes en chantier ;
- réfléchir en juin 2017 à la cohérence des différents enseignements, à l'équilibre à rechercher entre cours hebdomadaires et enseignements ponctuels (stages, master class), et à la place du travail personnel des élèves dans l'école.

Par ailleurs, le conseil des études a été saisi, par voie électronique, le 28 février 2017 d'un projet de modification du règlement des études concernant le diplôme délivré - pour la première fois en septembre 2017 - à l'issue de la formation « Jouer et mettre en scène ».

1.3. Instances de dialogue social : comité technique et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Les instances de dialogue social ont été réunies entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2017, quatorze fois pour le comité technique et neuf fois pour le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

2. Démarche qualité

Si le Conservatoire n'a pas mis en place à proprement parler une démarche qualité, plusieurs actions ont été menées qui participent de cette démarche.

Ainsi, le printemps 2016 a été marqué par de nombreux échanges entre l'équipe pédagogique et les élèves, échanges qui se sont concrétisés par une longue réunion du conseil des études, ouverte à tous les enseignants. La construction pédagogique de l'année 2016/2017, a, de manière importante, tenu compte du travail de cette instance. Le programme pédagogique de l'année 2017/2018 a été bâti dans l'esprit de celui de l'année précédente.

Des rencontres régulières avec les différentes promotions permettent d'ajuster le programme pédagogique et de l'adapter à la réalité vécue des étudiants en gardant le cap d'un programme cohérent et organique.

Quelques exemples significatifs de modifications apportées au programme des enseignements à la suite du dialogue avec les élèves et les professeurs :

- la place accordée aux cartes blanches et plus généralement aux travaux personnels des élèves a été considérablement développée. Elle fait désormais partie intégrante du programme des enseignements et permet de valider des ECTS. Le recrutement du responsable de la formation "Jouer et mettre en scène" et de l'accompagnement des projets personnels des élèves permet d'affirmer cette volonté. Le fait d'avoir donné une réelle place à ces travaux participe à la maîtrise de l'absentéisme ;
- l'organisation des masters class de 2e année a été repensée afin de la rendre plus cohérente. Elles se déroulent désormais tous les après-midis sauf le mardi. Elles étaient auparavant disséminées dans l'organisation de la semaine ce qui donnait aux élèves une impression de saupoudrage et d'une activité décousue ;
- l'information et l'implication des élèves dans la construction concrète de la 3ème année (voir domaine 4 : relation à l'étudiant).

Dans le cadre du Conseil des études, il est envisagé d'introduire de manière régulière des points consacrés à cette démarche qualité.

3. Etat du dialogue social

D'une manière générale, l'état du dialogue social est satisfaisant.

Si les instances ont été réunies régulièrement, l'absence du responsable des ressources humaines, en plus de celle du responsable financier, a provoqué des dysfonctionnements dans la remise des PV, créant une réprobation légitime des membres de ces instances.

La situation est en voie de régularisation, avec l'arrivée en juin 2018 du nouveau responsable des ressources humaines, ainsi que l'identification depuis 2018 d'un agent de prévention.

4. Egalité, diversité et parité

4.1. Diversification sociale et géographique des étudiants

La diversification sociale des étudiants et d'égalité des chances à l'entrée de l'établissement est un objectif qui était inscrit dans le projet de candidature de Claire Lasne Darcueil au poste de directrice du Conservatoire national supérieur d'art dramatique.

C'est ainsi qu'il a été l'un des axes majeurs de travail de l'établissement depuis 2015 et qu'il est considéré, à l'heure actuelle au sein du Conservatoire, comme très grandement atteint. D'une certaine manière, ce sujet lui-même est derrière nous et ce sont ses conséquences concrètes qui sont à analyser et accompagner.

La création d'une classe préparatoire aux concours d'entrée des écoles nationales d'art dramatique

Dans le cadre du renforcement, au niveau national, des actions d'éducation artistique et culturelle, le Conservatoire conduit un projet ambitieux d'ouverture et d'accès à l'école pour de nouvelles populations.

Sous son égide et en partenariat avec la MC93 et le Conservatoire de Bobigny, une classe préparatoire a été créée à la rentrée 2015. Il s'est agi de proposer à de jeunes gens qui, pour de nombreuses et diverses raisons (notamment économiques, sociales et culturelles), considéraient qu'ils n'étaient pas désirés dans les lieux de culture ou que le Conservatoire n'était pas fait pour eux, une formation préparatoire gratuite aux concours d'entrée des écoles nationales d'art dramatique.

13 élèves ont été ainsi recrutés, et leur formation intensive - dirigée par Razerka Ben Sadia-Lavant - a débuté en janvier 2016. Son descriptif a été présenté aux membres du conseil d'administration lors de la réunion du 11 décembre 2015. Une élève issue de cette formation préparatoire est entrée au Conservatoire en septembre 2016, tandis que deux autres élèves ont intégré l'Ecole du Théâtre National de Strasbourg.

En 2017/2018, 12 élèves étaient inscrits dans la classe et tous ont passé le concours d'une école supérieure. 8 d'entre eux ont eu un premier tour, ce qui est un bon résultat au regard de la difficulté de cette épreuve. 3 d'entre eux ont intégré une école supérieure dont un au Conservatoire, un à l'ERAC et un dernier à Liège.

L'expérience se poursuit et devrait se développer avec la création d'une deuxième classe préparatoire. Le projet initialement envisagé en banlieue sud avec La scène Nationale de Melun Sénart, Anis Gras-Le lieu de l'Autre et

le Conservatoire de Cergy Pontoise ne pouvant aboutir, il a été décidé de maintenir le projet de création d'une deuxième classe préparatoire qui s'appuierait notamment sur Anis Gras-Le lieu de l'Autre, et certains des élèves issus de la première promotion du master "Jouer et mettre en scène", par ailleurs familiers de l'intervention en milieu scolaire.

Le concours d'entrée

Claire Lasne Darcueil a engagé, dès son arrivée à la direction du Conservatoire, un travail de refonte du règlement des études, notamment sur les questions des épreuves du concours afin de favoriser la diversité de son recrutement.

Le règlement des études du 27 juin 2014 - en vigueur dès le concours 2015 - prévoyait plusieurs éléments nouveaux retracés ci-dessous :

- possibilité d'un bref entretien, dès le premier tour, portant sur les motivations du candidat ;
- second entretien sur le même sujet au deuxième tour, plus développé, d'une durée de dix minutes ;
- séance de travail d'une durée d'environ quinze minutes, menée par la présidente du jury (directrice du Conservatoire) autour de la scène présentée par le candidat au troisième tour, et troisième entretien orienté, cette fois, sur le parcours du candidat.

L'obligation de la préparation d'une scène en alexandrins a été maintenue, et s'y est ajoutée celle de la construction d'un parcours libre qui ne soit pas issu d'un texte dramatique (chant, danse, théâtre visuel, langue étrangère, adaptation...). Le message ainsi envoyé aux candidats est celui d'une ouverture culturelle faite de toutes ses composantes : les plus anciennes comme les plus contemporaines. Le choix retenu par le Conservatoire est celui de se tenir éloigné de toute démagogie, et d'ouvrir largement le recrutement des futurs élèves de l'établissement tout en restant fidèle à ses missions essentielles, parmi lesquelles figure la transmission du répertoire.

Quant à la procédure d'annonce des résultats aux candidats du deuxième tour (120 candidats recalés environ) et du troisième tour (30 candidats recalés), la présidente et les membres du jury sont, à présent, encouragés à s'entretenir avec les candidats non admis, lors de l'annonce des résultats et au-delà de cette date.

A l'issue des épreuves de ce concours, il a alors été constaté que les entretiens proposés lors des deux premiers tours des épreuves permettaient d'avoir un autre point de vue sur les candidats, tout en évaluant, non seulement, leur désir d'apprendre, mais également, la qualité de leur engagement.

La séance de travail du troisième tour permet, quant à elle, d'évaluer la capacité du candidat à intégrer une indication de jeu et à transformer sa proposition.

Par ailleurs, l'expérience a mis en lumière un vote particulièrement serein et unanime des jurys du troisième tour.

Enfin, la pratique de l'entretien des jurés avec les candidats non admis semble, d'une part, apaiser le climat de la fin des épreuves, d'autre part, favoriser une meilleure conscience des non-admis sur les raisons de leur échec, et enfin, améliorer leur préparation s'ils souhaitent tenter le concours, une nouvelle fois, l'année suivante. Un tel dispositif reste impossible cependant à appliquer lors des résultats des épreuves du premier tour en raison du très grand nombre de candidats (plus de 1000 recalés pour environ 1300 candidats depuis 2015).

Est également à souligner le fait que le concours 2015 et les concours suivants ont bénéficié des initiatives mises en place par d'autres structures pour favoriser la représentation de la diversité dans les écoles supérieures d'art dramatiques (création de classes préparatoires aux concours par le conservatoire de Bobigny et la Comédie de Saint Etienne ; « Premier Acte » au Théâtre national de La Colline ; classe libre et gratuite du Cours Florent). Indéniablement, ces dispositifs - ajoutés à l'action du Conservatoire, notamment en termes d'information - ont permis d'ouvrir le Conservatoire à une nouvelle diversité sociale, culturelle et géographique.

Les résultats du concours de l'année 2015 ont dépassé les espérances formulées en 2013 dans le projet de la nouvelle directrice.

Le concours de l'année 2016 est venu confirmer les effets positifs des innovations introduites dans le déroulement des épreuves de l'année 2015.

Le jury 2016 - qui a participé à la séance de travail menée par la directrice lors du troisième tour, et qui a été consulté spécifiquement sur ce point - a soutenu le renouvellement de cette expérimentation.

La qualité des débats et l'unanimité des résultats ont, une nouvelle fois, été démontrées.

Enfin, le concours 2016 a également mis en lumière l'évolution manifeste de la population étudiante du Conservatoire. A cet égard, cette diversité sociale et géographique s'est enrichie, pour la première fois dans l'histoire de l'école, de l'entrée d'un jeune élève comédien sourd de naissance, et d'une jeune élève comédienne de très petite taille.

Comme en 2014 et 2015, le jury du concours 2016 ne s'est à aucun moment préoccupé de l'obligation de diversifier socialement les admis. C'est bien la venue en masse de nouveaux profils, la qualité de leur préparation et leur détermination, qui ont permis de conduire ces épreuves sans s'écarter des critères de talent recherchés. Il en a été de même lors du concours des années 2017 et 2018.

Néanmoins, cette réussite pose de nouvelles questions sur la manière de continuer à faire progresser la qualité du concours. En effet, si le Conservatoire a le sentiment d'avoir amélioré la qualité de climat, de transparence, et d'ouverture des 2e et 3e tours des épreuves, le 1er tour doit gagner en cohérence.

Le premier tour du concours est, par nature, et en raison du nombre des candidats plus « éclaté » dans son organisation (quelque 1 300 candidats en 2016 et 2017 ; pour le concours de l'année 2018, 1 450 candidats ont adressé

un dossier de candidature). Il réunit, en effet, pendant quinze jours, entre trois et quatre jurys différents - chacun composé de cinq personnes dont un président de jury.

Plusieurs actions - décrites ci-dessous -ont été mises en œuvre lors du concours 2018 pour perfectionner le dispositif :

- Organisation d'une réunion préalable de tous les présidents de jury pour harmoniser les pratiques d'accueil du candidat, le déroulé de l'audition, et le processus de vote ;
- Diffusion de l'information selon laquelle les candidats peuvent choisir leur « première scène » de sorte qu'ils puissent s'y préparer et se concentrer sur elle (le règlement du concours leur demande, en effet, d'en travailler trois ainsi qu'un parcours libre) ;
- Application de la règle de fonctionnement du jury des 2e et 3e tours, dès le premier tour : règle selon laquelle les membres du jury n'interviennent, lors des délibérations, que pour défendre positivement un candidat, et en aucun cas négativement ;
- Notation à l'extrême fin de la délibération, de façon à ce que chaque membre du jury ait eu le temps de modifier son appréciation de l'audition du candidat en fonction des remarques des autres membres du jury. Une fois donnée, la note est irrévocable.
- Les retours donnés aux candidats pour le premier tour se limitent à un courrier qui leur est adressé, leur indiquant par une lettre (A, B, C, D, E ou F) le niveau auquel a été évaluée leur prestation en fonction de la note qu'ils ont obtenue sur 25 (les 5 membres du jury donnent une note sur 5). Compte tenu du nombre de candidats, il est impossible d'aller plus loin.

A: admissible

B: forts encouragements du jury

C: encouragement du jury

D: assez bien

E: insuffisant

F: très insuffisant

Notons ici que les inscriptions administratives au concours 2019 font l'objet d'une procédure totalement dématérialisée grâce à la création d'une plateforme dédiée mise au point par la direction des études du Conservatoire et les services informatiques de PSL. Dans ce cadre, il est désormais permis aux candidats de s'inscrire comme homme, femme ou non binaire. Ainsi, il est permis aux candidats qui ne souhaitent pas que leur sexe de naissance détermine leur civilité, de choisir. Les établissements d'Europe du Nord et les Etats-Unis appliquent déjà cette disposition, qui a par ailleurs été institutionnalisée par certains pays (Allemagne, Australie, Népal). La civilité administrative est naturellement distincte de l'identité artistique. Depuis longtemps en effet, et c'est dans la nature de notre art, les candidat.e.s présentent indifféremment des personnages féminins ou/et masculins, en toute liberté. Seule ici la qualité de ces interprétations est en jeu, cette liberté

est acquise. L'égalité entre femmes et hommes y est respectée depuis longtemps également. Les personnes en transition choisissent déjà leurs scènes et la nature de la catégorie dans laquelle ils concourent, en accord avec la cellule « discrimination » du Ministère de la Culture.

Nous avons souhaité que les personnes élevées par deux femmes ou deux hommes n'aient plus à remplir les cases « mère » et « père » mais qu'il soit proposé à tous : « parent 1 » et parent 2 ».

4.2. Charte égalité Femmes/Hommes

A la suite de la lettre de la ministre de la culture du 3 novembre 2017 demandant à l'ensemble des directeurs d'établissements d'enseignement supérieur du ministère de rédiger une charte « Egalité Femmes /Hommes » pour la fin du mois de juin 2018, le conseil d'administration du CNSAD a fait un point d'information sur le travail à engager pour répondre à cette demande lors de sa réunion du 30 novembre 2017.

La nécessité de s'engager dans ce chantier avait été préalablement évoquée lors de la réunion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'établissement, du 20 novembre 2017, et un rendez-vous sur ce sujet a eu lieu, avant la fin de l'année 2018, avec le médecin de prévention du Conservatoire.

La directrice du CNSAD a commandité, dès le début de l'année 2018, une enquête à une ancienne élève du Conservatoire (Manon Chircen) ayant suivi le cursus de formation à la mise en scène et ayant écrit, au cours de sa 2ème année de formation, une pièce - nommée « Morsure » - sur le thème des violences faites aux femmes.

Manon Chircen a ainsi rencontré, sur une période de trois mois, 66 élèves parmi les trois promotions en formation au Conservatoire (35 filles et 31 garçons). Ce rapport de 40 pages a servi de base à l'élaboration de la charte égalité Femmes/Hommes du CNSAD.

Cette charte a été présentée aux membres du CA lors de leur réunion du 3 juillet 2018 et aux membres du CHSCT le 4 octobre 2018.

Le conseil des études du Conservatoire en discutera à l'automne 2018, et une réflexion sera engagée, à compter de la rentrée scolaire 2018/19 au sein de l'équipe de direction du CNSAD, sur les suites à apporter au rapport de Manon Chircen et sur les modalités de mise en œuvre de la charte.

5. Caractère opérationnel de l'équipe pédagogique et l'équipe administrative et technique

Pour concourir à la réalisation de l'ensemble de ses missions, le Conservatoire dispose d'un plafond d'emploi accordé par le ministère de la Culture de 42 ETPT sous plafond sur le budget de l'établissement (titre 3) et de 18 ETPT affectés par le ministère chargé de la culture (titre 2).

Au cours des deux dernières années, de nombreuses évolutions dans la composition des équipes ont été réalisées allant dans le sens d'un

rajeunissement, notamment à la suite de départs en retraite. Cette situation a également été l'occasion de revoir l'organigramme et les profils de poste.

A ce titre, sept avis de vacances de postes ont été publiés en fonction des besoins actuels et futurs du Conservatoire et diffusés sur la BIEP en 2017 : assistant(e) du directeur technique pour le suivi administratif et financier de la pédagogie ; assistant(e) du directeur technique pour le suivi administratif et financier du fonctionnement et du bâtiment ; assistant(e) relations publiques et rédacteur(trice) ; chef(fe) du service de l'accueil ; agent(e) technique d'accueil, de surveillance et de magasinage ; chargé(e) de l'accompagnement des projets artistiques des élèves ; responsable des ressources humaines.

Par ailleurs, deux profils de postes ont été redéfinis au sein de la direction des études en 2017 et le responsable de la formation « Jouer et Mettre en scène » a été recruté. La direction des études reste sous calibrée pour permettre un suivi pédagogique plus individualisé.

Les profils de poste qui induisaient des changements dans les modes de fonctionnement de l'établissement et l'organisation du travail ont été présentés lors de différentes réunions du comité technique du CNSAD.

Le Conservatoire doit poursuivre ce travail de réflexion sur son organigramme et la prise en compte des enjeux liés au projet de déménagement à la Cité du Théâtre, qui engendre un besoin accru en personnel et des tensions fortes sur le plafond d'emploi et la masse salariale.

Concernant l'enseignement, le Conservatoire fait appel à une soixantaine d'artistes pour diriger des cours, des master class ou des ateliers, dont une quinzaine dispose d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée du Conservatoire. On note parmi les enseignants sous contrat à durée indéterminée, un départ en retraite en 2018 deux autres envisagés en 2019. Les autres hypothèses de départ du Conservatoire sont beaucoup plus aléatoires en termes de calendrier, mais plus simples à imaginer dans leur remplacement en raison de leur adéquation aux besoins pédagogiques du directeur alors en fonction.

Si l'objectif de 10 élèves par classe dans chacune des trois classes d'interprétation en 1^{re} année est atteint, il ne l'est pas encore en 2^e année principalement pour des raisons budgétaires et de locaux. Cette question reste un enjeu pour l'avenir.

6. Caractère opérationnel des locaux et équipements

Le Conservatoire dispose d'un bâtiment situé au 2 bis, rue du Conservatoire (Paris IX^e) - d'une surface brute utile de 3 780 m² - correspondant à l'implantation historique de l'établissement. Ce bâtiment comporte une salle de théâtre qui a fait l'objet d'une importante restauration en 1986. Ces locaux ont été remis en dotation au Conservatoire par arrêté du 24 septembre 1996. Les nouvelles règles de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat ont conduit à modifier ce dispositif juridique au profit de la signature d'une convention de mise à disposition du Conservatoire par l'Etat de son bâtiment principal pour une durée de trente années. Cette convention a été par l'ensemble des signataires le 5 décembre 2016.

Par ailleurs, deux espaces sont loués à proximité immédiate du Conservatoire : un atelier de construction des décors d'une surface de 92 m² et 603 m² de locaux techniques et pédagogiques.

Des travaux importants pour permettre l'accueil des personnes en situation de handicap ont été réalisés en 2012. Par ailleurs, le Conservatoire engage, chaque année, des travaux de rénovation de ses actuels espaces. C'est ainsi qu'un très important chantier de renouvellement du matériel technique (gradateurs et réseaux scéniques) en salle Louis-Jouvet et au théâtre a été réalisé durant l'été 2015. Le coût de ces différents chantiers – trop lourd pour le seul budget du Conservatoire – fait régulièrement l'objet de versements de subventions complémentaires d'investissement de la part de la direction de tutelle du Conservatoire.

Sur le plan fonctionnel, les locaux actuels ne sont plus adaptés aux besoins pédagogiques du CNSAD et ne permettent aucun développement des cursus *in situ*. Cette question des locaux a fait l'objet d'études et de réflexions depuis plus de dix ans. L'accident grave d'une élève au printemps 2014 et le rapport d'enquête qui a suivi ont mis en lumière de manière définitive le danger à continuer de sur-utiliser des locaux inadaptés. Les conditions de vie et d'intimité des élèves sont particulièrement inadaptés : manque de douches (3 pour 100 élèves), de vestiaires, d'endroit de repos notamment.

Un dialogue actif et régulier s'est mis en place avec la direction de tutelle, et le Conservatoire a souhaité réaliser une nouvelle étude qui actualise toutes les précédentes, et ouvre de nouvelles perspectives. Les circonstances ont permis que les besoins spécifiques du Conservatoire rencontrent ceux d'autres établissements et se rejoignent dans un projet.

Le Conservatoire conservera le théâtre qui est dans la rue du même nom. Le théâtre sera utilisé pour la préparation et les présentations publiques des ateliers des élèves de 3^{ème} année. Il pourra également accueillir les travaux des doctorants SACRe et ceux des élèves en formation à la mise en scène.

Sans la décision politique de deux Présidents de la République de faire naître une « Cité du Théâtre », le Conservatoire National Supérieur d'art Dramatique aurait très probablement dû être fermé dans un avenir proche pour des raisons de sécurité, qui nous sont, chaque année, désignées avec plus d'intensité par les services compétents.

La Cité du Théâtre sera (à horizon 2025), au cœur du futur Grand Paris, dans un quartier en plein réaménagement, un lieu de création à rayonnement national. Elle accueillera outre le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, de nouvelles salles de spectacle pour l'Odéon-Théâtre de l'Europe et la Comédie-Française.

7. La mise en place d'une stratégie numérique

Les orientations en termes de stratégie numérique ont été présentées au comité technique du Conservatoire, le 11 mai 2017, et au conseil d'administration, le 30 novembre 2017.

Ces orientations définissent plusieurs axes du développement des systèmes d'information de l'établissement pour la période 2017-2019. Elles ne sont pas

figées et seront amenées à évoluer en fonction de l'émergence de nouveaux besoins ou opportunités.

Plusieurs projets ont été menés : le déploiement d'un wifi de qualité dans l'ensemble du bâtiment principal a été achevé en 2017 ainsi que l'ouverture de certains services de RENATER, l'inscription dématérialisée au concours est opérationnelle depuis septembre 2018, des travaux de mise à niveau des postes informatiques des personnels ont été engagés (déploiement d'office 365, migration des serveurs) et des premiers outils numériques ont été mis à la disposition des enseignants et des élèves (adresse mail du conservatoire, accès à office 365).

Une nouvelle base de gestion des contacts pour le service communication ainsi qu'un nouveau logiciel de scolarité sont en réflexion.

Par ailleurs, le support informatique du CNSAD a été confié en septembre 2017 à la ComUE PSL, qui affecte ainsi au CNSAD un informaticien, deux jours par semaine. Le suivi des projets est assuré par un comité de pilotage qui réunit régulièrement le CNSAD et PSL.

Il appartient désormais à l'établissement de formaliser ces orientations dans un schéma directeur numérique englobant à la fois les dimensions d'équipement du bâtiment et des agents mais également la stratégie de l'établissement sur l'utilisation du numérique dans la pédagogie (théâtre et téléprésence, avatars, Radio Conservatoire...).

Enfin, la problématique des archives photographiques et vidéo est à intégrer dans la suite de ce projet stratégique numérique. En effet, une partie du fond d'archives vidéo du Conservatoire depuis 1970 à nos jours a été numérisée par l'INA mais a été mal indexée ce qui la rend inexploitable et inutilisable en l'état pour la pédagogie, le public et la recherche. Toutefois depuis 2015, l'ensemble des captations sont numériques. Il en est de même du fond photographique qui compte 12000 documents témoignant de la plupart des événements ayant eu lieu au Conservatoire depuis 1982 et qui n'est pas encore consultable à ce jour.

8. La bibliothèque Béatrix-Dussane

La bibliothèque du Conservatoire possède un fonds d'environ 25 000 ouvrages imprimés, auxquels s'ajoutent un millier de documents audiovisuels. Ce fonds est consulté principalement par les élèves et les professeurs de l'établissement. Si sa vocation première est de contribuer au travail pédagogique, il est accessible aussi, sous certaines conditions, aux professionnels et aux chercheurs.

La bibliothèque participe aux travaux du groupe « Ressources et savoirs » qui réunit très régulièrement les directeurs des bibliothèques des établissements membres de la ComUE PSL-Research University. À ainsi pu être créée à l'intérieur du portail des savoirs (dénommé « PSL-Explore ») une page spécifique consacrée exclusivement au catalogue du Conservatoire, lequel est donc désormais, pour la première fois de son histoire, consultable en ligne, soit directement à partir du portail « PSL-Explore », soit à partir du lien présent sur la page « Bibliothèque » du site institutionnel du Conservatoire.

L'équipe de la bibliothèque est, par ailleurs, impliquée dans le dialogue avec ses homologues de la Comédie Française et du Théâtre national de l'Odéon pour travailler à la conception d'un nouveau Centre de ressources dans la Cité du Théâtre. Cet équipement est, en effet, une donnée pédagogique indispensable à l'école. La mise en commun - très souhaitable - des richesses des trois établissements ainsi que leur ouverture à un public large ne doivent cependant pas faire oublier cette fonction essentielle de la bibliothèque du Conservatoire.

Domaine 4 – Relation à l'étudiant

Points forts :

- Une population d'étudiants qui représente la République et plus largement le monde.
- Une équipe pédagogique au plus près des élèves.
- Une appartenance des étudiants à la communauté PSL.
- Une stratégie forte de mise en situation professionnelle.
- Une structure dédiée à l'insertion professionnelle : le Jeune Théâtre National.

Points de vigilance :

- Veiller aux conditions matérielles de vie des étudiants.
- Veiller à la santé des étudiants, notamment psychologique.
- Poursuivre l'effort de l'établissement en faveur des aides sociales et du logement.
- Accompagner l'insertion professionnelle des nouvelles populations d'élèves.

Points à améliorer :

- L'accompagnement des nouvelles populations qui entrent au Conservatoire tout au long de leur scolarité.
- Des locaux et les conditions de vie inadaptés.
- Une "démarche qualité" à mettre en œuvre.
- Des outils statistiques de suivi de l'insertion professionnelle à mettre en œuvre en interne, afin de disposer d'une vision plus fine de l'insertion, de maintenir des liens plus forts avec les anciens élèves et de favoriser les échanges, et, le cas échéant, les solliciter sur la question des aides sociales et de l'accompagnement des étudiants.

1. La diversité de la population accédant à la formation

Aujourd'hui, trois promotions cohabitent, et représentent le monde au sein du Conservatoire. D'une certaine manière, la question de la diversité n'est plus un sujet, tant le Conservatoire a changé et transformé la réalité. La loi de la République y est à l'honneur, d'autant qu'aucun élève ne peut douter de la légitimité de sa place dans l'école.

Il est cependant très difficile, à l'heure actuelle, de cerner en quoi cette diversité des profils a changé le Conservatoire. Cette notion de changement est partout et nulle part, puisqu'elle s'est faite en douceur, dans la fidélité aux fondamentaux de l'établissement. On note néanmoins une exigence plus grande de la part des élèves, envers eux-mêmes (l'absentéisme – qui peut

cependant resurgir - est aujourd'hui beaucoup plus faible), et envers l'école. L'une des hypothèses d'explication de ce phénomène est le parcours de la majorité de ces jeunes gens - fait d'embûches, de difficultés financières, de complexes vis à vis de la culture qu'il leur a fallu dépasser, et d'un sentiment d'illégitimité qui est sans doute l'obstacle réclamant le plus de courage pour le franchir à ceux qui le rencontrent. Leur exigence est probablement ensuite à la hauteur de leurs attentes.

Néanmoins, le problème de l'insuffisance des bourses délivrées par le Crous ainsi que celle du financement des aides financières accordées par le Conservatoire à ses élèves pose de manière très explicite la question de la capacité du Conservatoire à accompagner de nouveaux profils sociaux de manière correcte et équitable. Le danger de créer des promotions de "chanceux" qui ne peuvent pas profiter de leur chance a ainsi été évoqué par Claire Lasne Darcueil lors d'un séminaire organisé sur ce thème au ministère de la culture.

Dans le même ordre d'idée, si le Conservatoire a changé, ce n'est pas encore le cas du monde théâtral dans son ensemble. Le Conservatoire se veut vigilant sur la question de l'accompagnement de l'insertion professionnelle de jeunes acteurs qui se posent la question de leur légitimité à entrer dans un monde professionnel jusque-là constitué sans eux.

Les statistiques annexées montrent que 50% des étudiants sont nés en Ile de France, 33% en province et 17% à l'étranger. Par ailleurs, 50% des effectifs sont boursiers ou aidés financièrement par le Conservatoire.

2. L'accompagnement et le suivi en interne des étudiants

Le fonctionnement de l'école, organisé autour de cours hebdomadaires en 1^{re} et 2^e années - le Conservatoire est aujourd'hui la seule école supérieure d'art dramatique à avoir préservé les cours hebdomadaires - permet une connaissance et un suivi très proche des élèves d'une part, et une relation personnelle et étroite entre professeurs et élèves d'autre part. En effet, les professeurs travaillent avec les élèves pendant deux ans mais le dialogue se poursuit durant la 3^e année. Les professeurs de l'école sont très présents lors des présentations publiques de 3^e année et, si le dialogue qu'ils entretiennent alors avec les élèves est informel, il n'en demeure pas moins qu'il reste riche et constructif et qu'il s'agit véritablement d'un suivi pédagogique. Par ailleurs, il n'est pas rare qu'un metteur en scène invité fasse appel aux compétences des professeurs de l'école dans le cadre d'un atelier.

Cette réalité est encore plus prégnante dans les cours de chant, au cours desquels les élèves travaillent en binômes avec leurs professeurs, ce qui crée des liens plus étroits encore.

Ajoutons que le Conservatoire fait régulièrement appel à des artistes pour diriger d'abord une master class de 2^e année puis un atelier l'année suivante en 3^e année, ce qui permet de maintenir les échanges et les dialogues entre artistes invités et élèves.

Enfin, il faut souligner l'engagement des personnels techniques et administratifs auprès des étudiants. Globalement, les personnels qui travaillent au Conservatoire ont une conscience aigüe de la nature de l'établissement, une école, et se montrent extrêmement bienveillants envers les élèves.

L'accueil au Conservatoire de nouvelles populations d'élèves pose la question de leur accompagnement dans l'école.

La charte pour l'égalité femmes/hommes du Conservatoire est une première réponse mais l'école doit rester vigilante sur ces questions, d'autant que les situations de discrimination ne sont pas forcément immédiatement identifiables, de même qu'elles sont parfois totalement involontaires et donc difficiles à combattre.

3. Les bourses, les aides accordées par le Conservatoire

Les étudiants du Conservatoire peuvent bénéficier, au même titre que tous les étudiants de l'enseignement supérieur des œuvres universitaires et scolaires. Ils peuvent ainsi obtenir des bourses sur critères sociaux et des logements du CROUS.

Le Conservatoire a par ailleurs mis en place un dispositif d'attribution d'aides financières complémentaires annuelles aux élèves - boursiers ou non - sur son propre budget qui viennent se substituer ou d'additionner aux bourses du CROUS.

Une commission d'attribution des aides financières du Conservatoire se réunit au début de chaque année scolaire et autant de fois que de nécessaire dans l'année pour examiner de nouveaux cas. La commission est présidée par la directrice du Conservatoire et est en outre composée du directeur des études, du secrétaire général et de représentants des élèves des trois promotions. L'assistante sociale du CROUS est invitée à chaque réunion. Les aides sont attribuées sur critères sociaux. Sont pris en considération les revenus imposables de la famille, le nombre d'enfants à charge, l'éloignement du domicile familial, le montant du loyer etc. Les aides sont versées mensuellement pour la durée de la formation.

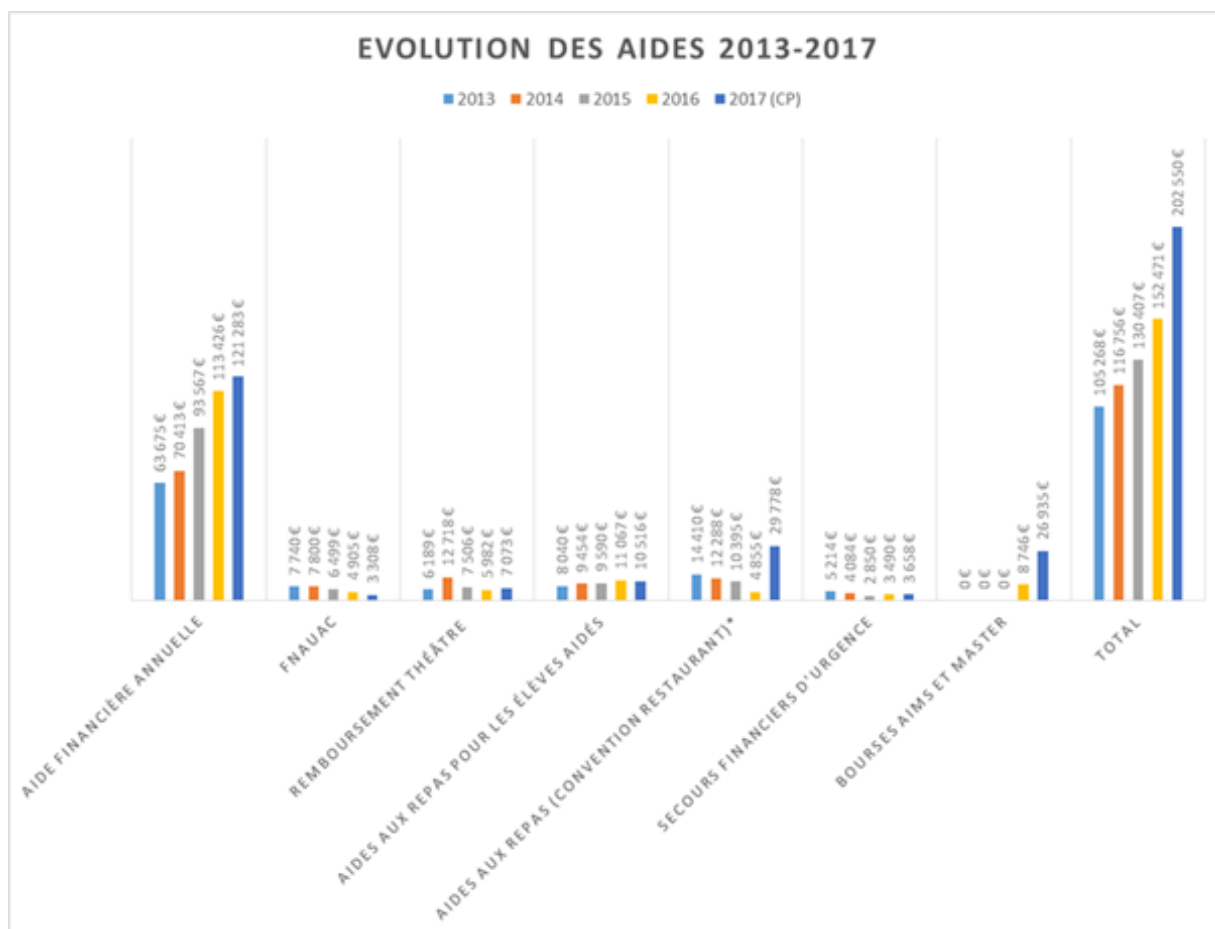
L'objectif de la commission est que chaque élève dispose d'un montant de 300 euros par mois pour vivre une fois le loyer payé. Ce montant paraît dérisoire au regard du coût de la vie à Paris mais représente un effort financier considérable pour le Conservatoire.

Par ailleurs, il existe un dispositif de secours d'urgence dont l'objectif est d'accompagner financièrement les élèves qui doivent faire face à des difficultés ponctuelles. Ces secours sont décidés par le directeur des études sur présentation de justificatifs ou après un entretien avec les élèves concernés.

Le Conservatoire a enfin signé une convention avec un restaurant administratif situé à proximité du Conservatoire qui permet aux élèves de déjeuner d'un repas complet pour la somme de 4.50 euros. Le Conservatoire participe aux repas à hauteur de 6.07 euros par repas (un repas coûte 10.57 euros).

Le volume financier de l'ensemble des aides accordées par le Conservatoire à ses élèves est la conséquence d'une politique active de lutte contre les inégalités. Ce coût financier pour l'établissement s'est révélé, jusqu'au versement récent par le ministère chargé de la culture d'une enveloppe de 50 000 euros (crédits intégrés en BR2 de l'année 2017), un frein au développement pédagogique de l'activité. Le budget global des œuvres sociales de l'établissement s'élève actuellement à 200 000 euros (aides financières, secours, aide aux repas, remboursement de places de théâtre).

Ces aides sont en forte progression par rapport à 2013 et traduisent la volonté du CNSAD d'accompagner ses élèves dans leur scolarité :



Une étude sur le mécénat, confiée au cabinet Kanju à la demande du Conservatoire, a, à l'heure actuelle, déjà permis d'esquisser les pistes d'une politique en ce domaine. Le Conservatoire ne fera pas le pari d'un apport budgétaire trop ambitieux, mais misera sur le suivi de plusieurs mécènes qui souhaitent apporter leur concours à l'accompagnement de nouveaux talents en améliorant la vie des élèves. L'organisation d'événements simples, de moments de participation à la vie de l'établissement, sera l'occasion de se rapprocher de ces possibles mécènes.

Par ailleurs, le Conservatoire a pour projet de mettre en cohérence, en groupe de travail, toutes les aides qu'il accorde actuellement (aides mensuelles, secours financiers ponctuels, aides au repas, remboursement des places de spectacle) pour faire l'usage le plus efficace de cette dépense globale.

4. Les étudiants dans l'école

Les locaux actuels du Conservatoire rendent difficile l'organisation quotidienne des enseignements et posent des problèmes de sécurité. Ces questions ont été évoquées dans ce document.

Par ailleurs, les élèves ne disposent pas d'un endroit où manger (ils mangeaient dans le hall de l'école jusqu'à la signature d'une convention avec une cantine), ni de lieu pour se réunir ou se reposer, les vestiaires sont très exigus et les élèves ne disposent d'aucun lieu pour se changer. Le Conservatoire est équipé de 3 douches, ce qui est largement insuffisant pour le nombre d'élèves.

Le futur déménagement dans de nouveaux locaux permettra de remédier à ces difficultés.

5. Le logement

La question du logement à Paris est un enjeu crucial de la vie étudiante et pèse de manière très importante sur les budgets des étudiants.

Le Conservatoire a signé en 2013 un protocole d'accord avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris qui permet de proposer en priorité aux élèves du Conservatoire 10 logements sociaux situés dans Paris. Les élèves concernés doivent avoir formulés une demande de logement social auprès de la Mairie dont ils dépendent. Les logements sont attribués sur critères sociaux.

Les élèves du Conservatoire peuvent également bénéficier de logements sociaux du CROUS attribués en priorité aux étudiants de PSL (4 logements actuellement).

6. Les services mutualisés de PSL

L'appartenance à la ComUE PSL permet aux étudiants du Conservatoire de profiter de services mutualisés notamment autour de la question du logement (PSL Housing, plateforme dédiée au logement sur laquelle les bailleurs peuvent proposer leurs offres) et du sport. Accessible à tous les étudiants, enseignants et personnels de PSL, PSL-Sport propose un panorama très étendu de pratiques sportives aussi bien pour une pratique individuelle, qu'en sports collectifs et de compétition. Tous les sites sportifs sont situés au cœur de Paris avec des horaires adaptés à la vie universitaire : mi-journée ou le soir à partir de 18h.

7. Le soutien et le suivi psychologique

Ces dernières années, le Conservatoire a traversé plusieurs événements traumatiques. Les attentats de Paris, un accident dans les locaux, la disparition soudaine d'une élève pour ne citer que les plus graves. Ces événements, ajoutés au fait que les élèves du Conservatoire travaillent en permanence sur leur intimité et leurs émotions, ont mis en lumière la

nécessité d'un accompagnement psychologique pour les plus fragiles d'entre eux.

Ainsi, le Conservatoire fait appel régulièrement à un psychologue qui voit les élèves tantôt en groupe, tantôt lors d'entretiens individuels. Cette démarche permet, le cas échéant, d'orienter ensuite les élèves concernés vers des professionnels adaptés (addictologue, psychologue, etc.).

Cette situation met en lumière la nécessité absolue d'une veille quotidienne particulière des professeurs et de la direction des études envers les élèves repérés comme les plus fragiles et le besoin de la présence régulière d'un psychologue à l'écoute des élèves au sein de l'établissement. Un service mutualisé de soutien psychologique est actuellement à l'étude au sein de PSL.

8. Le remboursement des places de théâtre

Dans le cadre de leur scolarité, les élèves comédiens sont éligibles au remboursement d'une partie du coût des pièces de théâtre auxquelles ils assistent en dehors des heures de cours. Il est à noter que les théâtres nationaux ou subventionnés par l'Etat sont globalement rétifs à accueillir les élèves gratuitement.

9. L'accueil des étudiants en situation de handicap

Les travaux d'accessibilité et de mise en conformité des locaux pour les personnes à mobilité réduite et toute forme de handicap ont été réalisés au cours de l'année 2012. Ces travaux ont concerné l'ensemble de l'école et ont très vite posé la question d'une accessibilité pour des élèves éventuellement handicapés. Le choix a été fait, au regard de la configuration des locaux, de ne pas rendre l'ensemble des salles de cours accessibles mais plutôt d'avoir à disposition des élèves porteurs de handicap des salles dédiées et équipées qui puissent répondre à l'ensemble des situations. Ainsi, trois salles (salle Jovet, salle Michel Bouquet et Théâtre) ont été identifiées comme susceptibles de pouvoir recevoir ces élèves. Elles ont été équipées de manière à pouvoir leur offrir la possibilité de suivre l'ensemble des enseignements du CNSAD sur un cursus de trois ans. Cette exigence s'est doublée de la nécessité de rendre accessible nos deux salles de spectacle (salle Jovet et Théâtre). A partir de ce double constat, les travaux suivants ont été entrepris :

- Nivellement de tout le hall d'honneur à l'altimétrie du trottoir.
- Création d'un ascenseur qui dessert le rez-de-chaussée et le premier étage (salle Michel Bouquet et salle Jovet).
- Mise aux normes des toilettes du rez-de-chaussée.
- Installation de boucles magnétiques au Théâtre, ainsi que dans les salles Jovet et Michel Bouquet.
- Nivellement de l'accès du public à l'altimétrie de la rue.
- Création d'une plateforme au niveau l'orchestre du théâtre pour l'accueil des personnes à mobilité réduite (8 places).
- Travaux divers sur la circulation générale du bâtiment (signalétique, balisage d'escalier, mise aux normes des rampes...).

- Création de deux espaces d'attente sécurisés au premier étage.

Les promotions du Conservatoire comptent actuellement deux personnes sourdes ou malentendantes. Il a été demandé à l'agent en charge de la scolarité de suivre un stage d'initiation à la langue des signes proposé par le ministère de la Culture.

Un candidat aveugle s'est présenté au concours 2018. Dans le cas où le Conservatoire retiendrait un élève porteur de ce handicap, il se verrait dans l'obligation de lui proposer des adaptations et des dispositifs qui lui permettraient l'accès aux textes.

10. Les stages et mises en situation professionnelles

Au cours de leur formation, les élèves du Conservatoire font l'objet de nombreuses mises en situations professionnelles, notamment en 3^e année au cours d'ateliers, réalisés dans les conditions et le temps d'une production professionnelle et faisant l'objet de présentations publiques, et de stages tels que le doublage, l'enregistrement radiophonique et le droit du spectacle.

10.1. Les ateliers de 3^e année

Les ateliers de 3^e année permettent aux élèves de s'engager dans des aventures artistiques fortes et d'aller à la rencontre, au cours de l'année, d'univers singuliers et nouveaux. Les élèves s'adaptent ainsi à des esthétiques et des pédagogies variées, dans le temps d'un projet qui est porté par l'énergie finale d'une relation au public. Ils permettent de mettre en pratique et de développer les acquis des deux premières années d'apprentissage, d'acquérir autonomie et liberté dans la création, et d'éprouver la pratique professionnelle en ayant le temps et les interlocuteurs nécessaires à son questionnement.

Les spectacles ainsi créés au Conservatoire sont peu joués, ce qui peut poser question. Trois présentations pour les ateliers présentés au Théâtre, et cinq pour ceux présentés en salle Juvet. Ils sont exceptionnellement repris la saison suivante dans des théâtres.

Notons que, si les élèves de 3^e année ne choisissent pas les artistes invités à diriger des ateliers au Conservatoire, ils sont toutefois consultés. Ainsi, au cours de la 2^e année, plusieurs réunions se tiennent avec la promotion afin de l'informer de l'état d'avancement de la construction de leur 3^e année, écouter ses suggestions, les informer des différents choix qui se présentent à eux. Une réunion de cette nature s'est par exemple tenue le 1^{er} octobre 2018 afin d'informer la promotion des différentes contraintes de planning qui se présentent en 2018/2019 pour la construction de leur année. Un atelier se déroulera sur trois mois (atelier consacré à la réalisation d'un film), un autre sera organisé en deux moments distincts (en septembre et juin) ce qui a des implications fortes sur le déroulement de l'année et les choix que les élèves pourront formuler entre différents ateliers. Cette organisation n'a été confirmée qu'après consultation des élèves. De même, ce sont ces échanges qui ont permis d'inviter Robert Bellefeuille, metteur en scène canadien, à diriger un atelier de 3^e année en 2018. Les élèves de 2^e année l'avait

rencontré au Canada en 2017, lors de leur déplacement international à l'Ecole Nationale de Théâtre de Montréal, et l'avaient plébiscité.

Ces dialogues sont riches et précieux. Ils permettent d'associer pleinement les élèves à la direction artistique de l'école mais aussi à son organisation.

Il conviendrait de s'interroger sur la durée d'exploitation de ces spectacles, au regard de la formation : le parcours et l'évolution d'un comédien dans un rôle s'inscrit dans la durée. Une exploitation plus longue lui permettrait d'éprouver véritablement cette durée qui est l'une des composantes du métier.

En 2018/2019, le Conservatoire fait l'expérience d'une exploitation de quelques jours supplémentaires des spectacles, pouvant aller jusqu'à 9 présentations publiques. Cette expérience est limitée par l'organisation même de la 3e année au cours de laquelle les ateliers s'enchaînent, ce qui reste absolument pertinent, et la capacité des locaux.

10.2. Les stages en milieu rural

Par ailleurs, deux stages en milieu rural, sous la direction d'intervenant, permettent d'explorer dans un temps relativement court un objet ou une discipline précise (chanson, improvisation, écriture, cinéma...). Organisés en fin de 1re année, ils permettent aux élèves d'aller à la rencontre et de tisser des liens avec des populations et des publics nouveaux. Le stage donne lieu à la création de petites formes qui peuvent être présentés dans le lieu de résidence ou dans tout autre lieu insolite ou inhabituel (chez l'habitant, dans les cafés, les places de village, les maisons de jeunes etc.).

10.3. Le stage d'intervention en milieu scolaire

Au début des années 2000, il a été confié à Nicolas Lormeau, sociétaire de la Comédie-Française, un stage d'initiation à l'intervention en milieu scolaire destiné aux élèves du Conservatoire. Ce stage existe au Conservatoire de manière pérenne et s'adresse tantôt aux élèves de 1re année, tantôt aux élèves de 2e année. Il comprend 20 heures de formation et une immersion de deux journées dans des classes de différents niveaux, de la maternelle au lycée dans une cinquantaine d'établissements partenaires en Ile de France.

L'objectif de ce stage est de fournir aux jeunes comédiens du Conservatoire des outils théoriques et pratiques qui leur permettront pendant leur vie professionnelle de parler de leur travail, d'animer ou d'encadrer des stages ou des ateliers, de participer à des rencontres avant ou après un spectacle, de faire en sorte que les artistes puissent intervenir auprès des publics et dans les écoles. Il s'agit en somme de former les jeunes artistes en formation à la médiation et à la transmission.

Il s'agit également de pérenniser une présence régulière d'élèves du Conservatoire dans plusieurs établissements scolaires par le biais de partenariats nouveaux.

Ces partenariats permettent, l'année qui suit le stage, aux plus motivés des élèves du Conservatoire de mettre en pratique de manière concrète les

notions abordées pendant le stage, tout en bénéficiant du soutien pédagogique du professeur en charge du stage au Conservatoire (au cours des premières séances). Trois étudiants du Conservatoire interviennent régulièrement dans chaque établissement partenaire à raison de 24 à 27 séances annuelles d'atelier. Il est proposé aux élèves de ces établissements d'assister aux présentations publiques du Conservatoire.

Les élèves du Conservatoire étant les meilleurs ambassadeurs de leur école, leur présence régulière dans ces établissements est une force qui permet de poursuivre et renforcer le dialogue avec des populations nouvelles.

11. La participation au Festival d'Avignon en juillet 2017

Des discussions avec le Festival d'Avignon ont été engagées en 2015 pour imaginer une opération hors les murs exceptionnelle. Il a été négocié que plusieurs spectacles des élèves de la promotion 2016/2017 soit joués dans le cadre du Festival qui se déroule du 6 au 26 juillet 2017.

Quatre spectacles ont ainsi été présentés au Gymnase du Lycée Saint-Joseph entre le 11 et le 25 juillet 2017.

12. Le cinéma, le tournage d'un film en 2019

L'ambition du Conservatoire est de construire un parcours d'enseignement du cinéma, plus précisément de *Jeu devant la caméra*, qui évolue d'un cours hebdomadaire en 1^{re} année (lieu de la recherche et de l'exploration) vers une master class en 2^e année (qui donne lieu à des exercices de réalisation) et enfin, la réalisation d'un film en 3^e année, dans un esprit de parallélisme et de miroir à l'enseignement de l'interprétation théâtrale.

En juillet 2016, une master class de cinéma de 2^e année a été confiée à Guillaume Brac. Elle a donné lieu à la réalisation de trois moyen-métrages. Deux d'entre eux ont fait l'objet d'un diptyque intitulé *Contes de juillet*. Grâce au soutien de Nicolas Anthomé (Bathysphere productions), ils ont été sélectionnés dans plusieurs festivals (70^e Locarno Film Festival, Rendez-Vous with French Cinema NY, Festival de La Roche-sur-Yon, Festival Jean Carmet de Moulins, Festival Ciné 32 Indépendances et création (Auch), WIPP Saint-Ouen) et font l'objet d'une distribution nationale et internationale.

La collaboration avec Guillaume Brac et Nicolas Anthomé se poursuit en 2019 et 2020 avec pour ambition la création d'un véritable atelier de cinéma en 3^e année et la réalisation d'un film en 2019.

En juin et juillet 2017, des master class de cinéma de 2^e année – financées par PSL- ont été confiées à Olivier Ducastel et Daniel Martin, d'une part, et Pierre Aknine et Gilles David, d'autre part. A partir du matériau théâtral issu des *Journées de juin* de 2^e année, ces master class ont expérimenté de manière pratique toutes les formes et articulations possibles entre le jeu au théâtre et le jeu au cinéma en explorant les nuances de jeu, l'influence des plans, des lieux, des sons, des espaces etc.

Les films réalisés dans le cadre de ces master class ainsi que d'autres films réalisés dans le cadre du partenariat avec La fémis, ont fait l'objet en juin

2018 des premières *Journées de juin cinéma* du Conservatoire. Elles ont permis de cibler particulièrement le public des professionnels du cinéma : réalisateurs, agents, castings, auxquels ces travaux filmés étaient montrés pour la première fois. Les professionnels du cinéma sont très demandeurs d'images des élèves du Conservatoire, auxquelles ils ont eu très peu accès jusqu'à présent malgré leur existence. Les retombées de cette expérience ne sont pas encore lisibles mais elle a vocation à se poursuivre.

Soulignons également les bienfaits de la collaboration avec La Fémis avec laquelle des stages communs sont organisés chaque année et permettent le croisement d'une génération d'artistes. Les élèves réalisateurs font régulièrement appel aux comédiens du Conservatoire pour leurs réalisations au sein de l'école mais aussi après leur sortie, durant leur vie professionnelle.

Enfin, Philippe Garel dirige un cours hebdomadaire de 1^{re} année de « jeu devant la caméra » et engage très régulièrement les acteurs de l'école pour ses films.

13. Le suivi de l'insertion professionnelle

Le suivi de l'insertion professionnelle des élèves du Conservatoire est assuré par le Jeune théâtre national qui fait régulièrement appel au groupe « Audiens » pour la réalisation d'études statistiques sur le sujet

La dernière enquête JTN/Audiens sur le devenir des artistes formés au Conservatoire et à l'école du TNS est jointe en annexe.

13.1. Le Jeune Théâtre National

Le Jeune Théâtre National (JTN) est une structure d'insertion professionnelle financée par le Ministère de la culture qui accompagne pendant trois ans après leur sortie les élèves issus du Conservatoire et de l'école du Théâtre National de Strasbourg. Le Jeune théâtre national, créé en 1971, est une association loi 1901.

Son action se développe autour de quatre axes :

1. le JTN organise des rencontres et des auditions qui permettent de développer les liens entre les professionnels et les jeunes artistes. Les complicités artistiques ainsi favorisées permettent aux jeunes artistes de trouver des engagements et d'entrer dans la vie professionnelle ;
2. le JTN soutient le spectacle vivant en apportant une contribution financière aux salaires des jeunes artistes engagés à la suite des auditions. Lorsqu'un artiste JTN est engagé à la suite d'une audition, le JTN prend en charge une partie de son salaire. Le salaire des artistes JTN est fixé par le Comité directeur du JTN. Le salaire est de 2.220 € brut mensuel, lorsque l'employeur est une compagnie, une scène nationale, un théâtre missionné ou un centre dramatique régional et de 2.400 € brut mensuel, lorsque l'employeur est un centre dramatique national ou un théâtre national. La participation financière du jeune théâtre national est fixée à 2.010 € par artiste et par mois. La durée de prise en charge est de deux mois maximum,

quel que soit le producteur. La prise en charge est limitée à la moitié de la distribution.

3. disposant de trois salles au coeur de Paris, le JTN propose une programmation régulière de maquettes de premiers spectacles par les collectifs d'artistes du JTN, ainsi que des lectures de pièces contemporaines;

4. le JTN propose aux professionnels un annuaire de l'ensemble des artistes issus des onze écoles nationales d'art dramatique.

Le JTN réunit 130 artistes, comédiens, metteurs en scène, dramaturges, scénographes, costumiers, créateurs lumière et son.

Marc Sussi, son directeur, est également l'un des partenaires importants du Conservatoire dans la conception et la mise en place d'un cursus de formation à la mise en scène. Il accueille et accompagne dès à présent des maquettes ou des spectacles présentés par des élèves issus du 2e ou du 3e cycle du Conservatoire.

13.2. L'association des élèves et des anciens élèves

Rue du Conservatoire, l'association des élèves et des anciens élèves du Conservatoire, a été créée par d'anciens élèves du Conservatoire, à l'instar des autres associations de grandes écoles françaises et elle est l'un des membres fondateurs de PSL Alumni. Rue du Conservatoire réunit des comédiennes et des comédiens suivant ou ayant suivi l'enseignement supérieur du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, recensés depuis 1946. S'y ajoutent désormais les élèves du 2e et du 3e cycle.

Rue du Conservatoire travaille, entre autres, à :

- développer les relations amicales, consolider les réseaux, les élargir, les faire se croiser, en multipliant les occasions de rencontres toutes générations et promotions confondues ;
- mener des actions ayant pour objectif d'alimenter un fonds de solidarité susceptible de venir en aide aux élèves ou anciens élèves en difficulté ;
- défendre les valeurs du Conservatoire et contribuer à son rayonnement en l'accompagnant dans ses actions et ses manifestations.

Rue du Conservatoire propose - sur son site Internet un annuaire documenté et sans cesse actualisé ainsi qu'un trombinoscope performant des élèves et des anciens élèves depuis 1946, servant ainsi d'outil de travail et de mémoire. Chaque adhérent y dispose, en outre, d'un espace personnel qu'il remplit à son gré pour promouvoir ses activités professionnelles.

13.3. La Rookerie : une initiative de 5 anciens élèves du cursus "Jouer et mettre en scène", accompagnés par Patrick Marijon

Rookerie : Colonie d'oiseaux polaires qui se protègent du froid par leur réunion

La Rookerie : une pépinière de jeunes compagnies L'environnement dans lequel les compagnies de théâtre travaillent s'est dégradé ces dix dernières années (conditions de création, de coproduction et de diffusion notamment). Cette situation est préoccupante, ces compagnies étant porteuses d'une part significative du renouvellement des formes, des esthétiques et de la pratique de l'art dramatique. C'est de ce constat et de multiples échanges avec des élèves du CNSAD que le projet est né. La pépinière est montée sur un modèle de société coopérative (S.C.I.C.) en associant dans la conduite du projet les jeunes artistes et des professionnels intéressés par cette démarche de transmission et d'échange, des théâtres partenaires.

La Rookerie permet notamment :

- de produire les projets de chaque artiste membre ;
- de s'interroger en parallèle sur la structure juridique adaptée au développement du projet de chacun et sur la manière de la mettre en œuvre afin de pouvoir exercer à moyen terme son activité de manière autonome ;
- de chercher des partenaires ;
- de construire une stratégie financière sur le long terme ;
- d'apprendre au contact de personnes expérimentées comment utiliser ou concevoir des outils de travail (gestion des plannings, réalisation d'une fiche technique, communication, etc.).

Structure de production mutualisée, elle vient compléter les actions menées par le JTN (soutien financier, conseil, promotion) avec lequel elle travaille en étroite collaboration.

Domaine 5 – Inscription territoriale

Points forts :

- Un engagement actif dans la ComUE PSL et ses effets structurants sur les diplômes et les enseignements.
- Une formation unique d'Artiste Intervenant en Milieu Scolaire commune à 5 écoles nationales supérieures d'art.

Points de vigilance :

- Un statut de membre associé du Conservatoire au sein de la ComUE qui pourrait évoluer vers le statut de membre et ouvrir ainsi de nouvelles perspectives de collaborations et de financements.

Points à améliorer :

- Préparer l'implantation sur un nouveau territoire : la Cité du Théâtre.

La stratégie d'inscription territoriale du Conservatoire s'articule, d'une part, avec la structuration de l'enseignement supérieur sur le territoire et son appartenance à une ComUE et, d'autre part, avec des partenariats locaux, notamment concernant l'éducation artistique et culturelle.

1. Le Conservatoire, membre associé de PSL

1.1. La ComUE PSL

Le Conservatoire a rejoint, dès sa création en 2011, « Paris Sciences & Lettres » PSL, transformé en 2014 en ComUE (communauté d'universités et d'établissements).

Il s'agit, à l'origine, d'une université de recherche qui rassemble vingt-six institutions d'enseignement supérieur et de recherche, situées à Paris et en région parisienne. Ces institutions partagent une culture commune, qui repose sur une conception ouverte et exigeante de la formation, une dynamique de croisement des disciplines, une sélection très exigeante des étudiants doublée d'une attention particulière à la diversité sociale et géographique du recrutement. La composition de l'Université PSL lui permet de couvrir l'ensemble du champ académique, de l'astrophysique à la création artistique et des mathématiques aux humanités classiques. La créativité et l'innovation sont au cœur de la stratégie pédagogique, avec une ouverture à la recherche dès la licence. C'est dans le cadre de ce partenariat que le Conservatoire a mis en place, à compter de la rentrée 2012, la nouvelle formation doctorale SACRe (Sciences, Arts, Création et Recherche), puis la formation de 2e cycle en double cursus « Jouer et mettre en scène » et le

programme « AIMS » (à l'initiative des Fondations Rothschild). Le Conservatoire et les quatre autres écoles supérieures d'art de Paris sous tutelle du Ministère de la Culture (CNSMDP, ENSAD, ENSBA, La Fémis) ont choisi, par vote de leurs conseils d'administration respectifs et sur recommandation du Ministère de la Culture, le statut d'établissements associés au sein de l'Université, opérant par là un rapprochement fort. Le Conservatoire a également noué des liens particuliers avec l'École normale supérieure, le CPES du lycée Henri-IV, et l'Observatoire de Paris.

Université PSL (Paris Sciences & Lettres) :

Chimie ParisTech, École nationale des chartes, École normale supérieure, École Pratique des Hautes Études, ESPCI Paris, Institut Curie, MINES ParisTech, Observatoire de Paris, Université Paris-Dauphine.

Associés :

Collège de France, Conservatoire national supérieur d'Art dramatique, Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris, École des hautes études en sciences sociales, École française d'Extrême-Orient, École nationale supérieure des Arts Décoratifs, Beaux-Arts de Paris, IBPC-Fondation Edmond de Rothschild, Institut Louis Bachelier, La Fémis.

Avec le soutien : CNRS, Inserm, Inria.

1.2. Les innovations pédagogiques

C'est avec le soutien, notamment financier de PSL que le Conservatoire a pu créer la semaine inter -écoles en 2014, la formation d'Artiste Intervenant en Milieu Scolaire en 2016, la formation "Jouer et mettre en scène" en 2015, le doctorat SACRe en 2012. La pérennisation des financements de ces formations reste un enjeu pour le Conservatoire. L'ensemble de ces propositions sont développées au sein de ce document.

1.3. Les diplômes

La licence et le doctorat du Conservatoire sont actuellement délivrés par le biais d'établissements membres de PSL. La formation "Jouer et mettre en scène" a vocation à être évaluée au grade de master, ce dossier sera également porté par PSL en mars 2019.

L'appartenance à la ComUE a donc permis au Conservatoire plusieurs innovations pédagogiques majeures et a eu un effet structurant sur ses diplômes.

1.4. Les services mutualisés

Par ailleurs, le Conservatoire a pu mener avec PSL une réflexion globale sur son équipement informatique et les services mutualisés à destination des étudiants.

Le Conservatoire s'est équipé en octobre 2018 d'une nouvelle plateforme d'inscription au concours en ligne, opérationnelle pour le concours 2019, créée en collaboration entre les équipes de la direction des études du

Conservatoire et les services informatiques de PSL. Des projets sont en cours de réflexion pour les services de la communication et de la scolarité qui doivent être équipés de nouveaux outils informatiques.

La communauté des étudiants de PSL bénéficie de différents services mutualisés notamment sur les questions de logement, de santé et d'activités sportives. Un service d'accueil des étudiants étrangers a également été créé dans les locaux de PSL.

1.5. L'évolution du statut

Enfin, la modification des statuts de PSL actuellement à l'étude au sein de la ComUE, notamment sur la question du statut des membres et des membres associés, pourrait faire évoluer la place du Conservatoire dans la ComUE vers le statut de membre à part entière, si le conseil d'administration du Conservatoire le jugeait possible. Ce changement pourrait être une opportunité pour le Conservatoire de renforcer sa collaboration avec PSL.

2. Le Conservatoire, partenaire du Labex Arts-H2H et de l'Idéfi Créatic devenus ArTeC en 2018/2019

Le laboratoire d'excellence des arts et médiations humaines (Labex Arts-H2H) est lauréat du programme d'Investissements d'avenir depuis 2011. Hébergé par l'université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, le Labex Arts-H2H est un espace de recherche en arts et médiations humaines. Il rassemble 14 partenaires d'excellence, 2 universités, 4 grandes écoles d'art (dont le Conservatoire), 6 établissements patrimoniaux et de diffusion artistique et 1 établissement public de coopération scientifique. Par ailleurs, il regroupe 13 unités de recherche des universités Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et Paris-Nanterre. Le Labex Arts-H2H finance des projets de recherche, organise des colloques et des conférences et propose des chaires internationales. Fin 2011, l'université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis a déposé un projet en réponse à l'appel à projets concernant les « Initiatives d'Excellence en Formations innovantes ». Elle y associait des membres tels que l'Université Paris-Nanterre, La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, les Archives Nationales, le CNSAD et 37 partenaires étrangers. Ce programme permet la mise en place d'ateliers laboratoires qui recourent aux technologies de pointe et proposent, en même temps, des innovations en matière de pédagogie. Le programme a démarré dès la rentrée 2013/2014 avec 15 formations de master. En 2015, l'Idéfi-CréaTIC comptait 17 formations de master et 24 ateliers laboratoires ouverts à plus de 500 étudiants.

3. L'éducation artistique et culturelle

Dans le cadre du projet de la directrice du Conservatoire pour l'établissement, un travail conséquent a été mené en direction de la jeunesse et de l'accès des publics scolaires au Conservatoire par le service de la communication ces dernières années.

Ainsi il a été rappelé aux habituels relais du Conservatoire dans le secteur de l'enseignement scolaire que les professeurs étaient les bienvenus avec leurs élèves. De même, la base de données du service de la communication du Conservatoire a été nourrie d'un fichier fourni par le ministère chargé de l'éducation nationale à la rentrée 2015. Depuis, la base de données concernant les établissements scolaires a été enrichie aussi grâce au rapprochement avec la Mairie du 9^e arrondissement qui nous a permis de toucher davantage d'établissements scolaires de proximité, aussi bien des écoles primaires que des collèges et lycées. Dans un premier temps, et au moment de la préparation du premier numéro du Journal du Conservatoire en 2014, une tribune a été accordée à des élèves de 3^{ème} d'un collège – qui était venu visiter le Conservatoire et assister à l'atelier de danse de Caroline Marcadé – en invitant les élèves à écrire sur le thème de l'Enfance de l'art et comment le théâtre était entré dans leur vie. Cette expérience – très positive – a permis de continuer l'action d'information, de sensibilisation et d'invitation vers les collèges et lycées.

De ce fait, si les professeurs de l'enseignement scolaire sont longtemps venus individuellement assister aux spectacles présentés par les élèves du Conservatoire, certains viennent désormais avec leurs classes grâce à cette sensibilisation accrue. Il en est de même pour les visites du Conservatoire que nous organisons à l'attention des publics scolaires.

Depuis la mise en place de ces actions, plusieurs groupes de scolaires ont déjà pu assister aux présentations publiques des ateliers dirigés par des élèves du Conservatoire dès 2015. Les élèves comédiens se sont déclarés très heureux de cette présence et de cette expérience. Celle-ci s'est d'ailleurs poursuivie pour certains acteurs qui sont allés rencontrer, dans leur classe, les élèves venus assister au spectacle. Nous avons accueilli également beaucoup de groupes scolaires pour des présentations publiques et des visites en 2016/2017 (entre le mois de septembre 2015 et le mois de septembre 2016 nous avons accueillis 1042 scolaires et étudiants (conservatoires, associations, écoles d'art dramatique) lors de présentations publiques des ateliers de 3^e années et les journées de juin. Nous avons accueilli de nombreux groupes pour des visites de l'école en leur permettant quelquefois d'assister à des cours. Ces visites s'élèvent à environ 5 à 6 sur l'année (environ 150 élèves sont concernés) allant de l'école primaire au lycée.

L'année scolaire 2017/2018 a été moins fréquentée par les publics scolaires du fait du calendrier des présentations publiques qui se sont trouvées être programmées sur le temps des vacances scolaires. Malgré tout, le lien a été maintenu avec les enseignants et les établissements qui sont tout de même venus avec leurs élèves dès que le calendrier le permettait. Le Conservatoire a parallèlement développé des relations avec des relais associatifs touchants de jeunes lycéens comme l'Association *Des Jeunes et des Lettres*, qui fréquentent assidument le Conservatoire. Notre partenariat est allé plus loin avec eux lorsque nous les avons directement impliqués dans l'événement du Grand Prix de Littérature dramatique qu'organise Artcena pour la session 2017, l'événement ayant lieu au Conservatoire dans le cadre d'un partenariat entre nos deux structures.

L'année scolaire 2018/2019 a démarré dès les présentations d'automne avec l'accueil de groupes scolaires à nouveau pour des présentations publiques ou des visites.

Il est intéressant de constater que des liens durent après leurs années au Conservatoire entre des élèves comédiens et des enseignants de ces établissements scolaires. Le travail de médiation mis en place par le Conservatoire en direction du public scolaire se perpétue avec certains de nos élèves promus qui sont amenés ensuite à aller intervenir dans les classes de ces établissements rencontrés lors de leur cursus au Conservatoire. Ce constat est doublement positif car il propose aussi pour nos élèves une alternative d'insertion professionnelle qui est en totale cohérence avec l'enseignement qu'ils reçoivent ici à travers leur stage d'Intervention en milieu scolaire (voir le chapitre consacré à l'insertion professionnelle).

Parallèlement à ces relations avec les établissements scolaires, et pour aller plus loin, nous avons mis en place un partenariat avec la Fondation culture et diversité pour la rentrée 2017, qui permettra de diffuser et informer les publics scolaires sur les métiers du théâtre et plus particulièrement sur la formation du comédien. Ce partenariat nous permet d'aller à la rencontre des jeunes et de pouvoir toucher de nouveaux publics.

Ainsi le CNSAD s'insère dans le programme de la Fondation « Egalité des Chances en Ecole supérieure d'art dramatique » qui s'articule autour de trois étapes et vise à améliorer la représentation des jeunes issus de milieux modestes au sein de ces écoles. Il permet notamment une meilleure connaissance des formations et des métiers liés pour les élèves d'établissements scolaires d'éducation prioritaire. C'est sur ce point que porte le partenariat, soit l'étape 1 du Programme. En effet, cette étape 1 regroupe les actions d'information et de sensibilisation effectuées au sein d'établissements scolaires dits d'éducation prioritaire et qui délivrent un enseignement lié au théâtre (option Théâtre au Lycée).

La Fondation met le CNSAD en relation avec les établissements scolaires visés et ils organisent ainsi la mise en place de séances d'information et de sensibilisation. Ces interventions seront conduites par un ou deux élèves du Conservatoire et par un intervenant de l'école. Cela permettra de mener plus loin de désir d'aller à la rencontre des jeunes qui souhaitent se former au métier de comédien et surtout d'aller dans des zones géographiques plus éloignées à leur rencontre.

Enfin, le partenariat propose un deuxième volet de diffusion d'information en direction aussi des CRR qui consiste à créer un « petit manuel » sur les métiers du théâtre et les formations, édité par la Fondation Culture et Diversité et auquel se sont associés les écoles nationales supérieures d'art dramatique pour son contenu sur l'impulsion du Conservatoire et de la Fondation.

Le Petit Manuel vient de paraître en octobre 2018. Il va permettre au Conservatoire de diffuser encore plus largement ses propositions d'actions de médiation. Ce document sera accompagné et complété par la brochure des enseignements 2018.

Depuis 2014, le Conservatoire a été plus présent, lors d'événements tels que les salons d'éducation (Salon de l'étudiant, Salons des formations

artistiques), auxquels il peut participer grâce au stand du ministère chargé de la culture. Ces opérations lui permettent, en effet, de toucher directement un public jeune, de scolaires ou d'étudiants en démarche d'orientation.

Le Petit Manuel 2018/2020 des écoles supérieures d'art dramatique est présenté en annexe.

4. Le programme AIMS (Artiste intervenant en milieu scolaire)

À l'initiative et avec le soutien des Fondations Edmond de Rothschild, les cinq grandes Écoles nationales supérieures d'art de Paris (Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, École nationale supérieure des Arts Décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts et La Fémis se sont associées pour créer à la rentrée 2016 une formation post-diplôme d'Artiste Intervenant en Milieu Scolaire (AIMS) qui s'inscrit dans le cadre d'une résidence d'artiste.

Ce programme, réalisé en partenariat avec les villes de Montreuil et de Saint-Ouen-sur-Seine et l'inspection de l'Éducation nationale est financé par les Fondations Edmond de Rothschild et par l'Université PSL. Il constitue une formation diplômante d'un an de niveau post-diplôme et s'inscrit, pour ce qui est du Conservatoire, dans le cadre d'une 4^e année d'études. Il est sanctionné par un diplôme d'établissement. Il a pour objectif de former des jeunes artistes à l'intervention en milieu scolaire tout en leur permettant de développer leur pratique artistique. Chaque résident sélectionné bénéficie d'une bourse de vie, attribuée par les Fondations Edmond de Rothschild. Les candidats sont sélectionnés par un jury composé des différents partenaires du projet. Un élève est sélectionné chaque année pour le Conservatoire et la promotion 2019 compte 12 étudiants AIMS répartis dans les écoles supérieures partenaires. Chaque étudiant AIMS est accompagné par un tuteur, recruté par l'école supérieure dont il dépend, durant toute son année de formation. Plusieurs semaines de formation commune aux étudiants AIMS des 5 écoles d'art sont prévues au cours de l'année.

La spécificité de cette formation repose sur le fait qu'il s'agit d'une résidence dans un établissement scolaire partenaire. L'artiste intervenant doit ainsi effectuer un certain nombre d'interventions dans une classe de cet établissement, tandis qu'un lieu est, par ailleurs, mis à sa disposition dans lequel il peut travailler au développement de sa propre démarche artistique. Une présentation publique finale est réalisée.

On peut raisonnablement penser que le fait de disposer d'un lieu de résidence dans le collège aura une incidence sur la vie du collège en facilitant un dialogue régulier avec l'équipe pédagogique, les élèves et les familles.

La ville de Montreuil a accueilli l'artiste du Conservatoire dès 2016-2017 et les deux années suivantes et le collège choisi – collège Césaria Evora – situé en Réseau d'éducation prioritaire.

La ville, comme le collège, se sont montrés très volontaristes pour assurer un déroulement du projet dans de bonnes conditions. C'est ainsi que l'artiste en formation a eu la possibilité d'accompagner les enfants au théâtre avec les familles. Le fait que ce dernier ait été présent au moins vingt heures par semaine dans l'établissement, en dehors de la formation qu'il a dispensée, a

permis un travail de médiation et un rayonnement plus large que la seule formation destinée aux collégiens.

Tous ces éléments ont permis à des populations nouvelles, éloignées du Conservatoire, de s'en rapprocher, en pratiquant le théâtre, comme spectateur des présentations publiques du Conservatoire ou, nous l'espérons, comme futur candidat.

Le programme AIMS a été renouvelé en 17-18 et 18/19.

Le Conservatoire est membre du Comité de Pilotage de la formation AIMS aux côtés des établissements partenaires et des financeurs. Le COPIL a pour mission d'évaluer la formation, d'assurer la communication du programme et d'organiser les restitutions finales. Le développement de ce programme au sein du Conservatoire et la volonté de l'ouvrir à un plus grand nombre d'étudiants se heurte aux petits effectifs des promotions.

Domaine 6 – Dynamiques nationale et internationale

Points forts :

- Une école ouverte sur le monde.
- Un vaste réseau de partenariats qui prend en compte la diversité de la vie culturelle.
- Une appartenance à un réseau européen dynamique et constructif.
- Des activités "hors les murs" et l'international qui font désormais partie de l'ADN de l'école.

Points de vigilance :

- Continuer à encourager les projets artistiques réunissant des artistes européens afin de favoriser une insertion professionnelle au niveau national et international.

Points à améliorer :

- Des financements qui restent fragiles et incertains en l'absence d'un réel engagement de l'Europe sur les projets internationaux et d'un recul des financements de PSL dans ce domaine.

Le Conservatoire s'inscrit dans un contexte national et international, tant du point de vue de la formation, de la recherche, que de l'activité artistique professionnelle. Il est impliqué dans les initiatives et les réseaux qui peuvent favoriser la rencontre et la circulation de la pensée.

1. Les partenaires français

Au cœur du projet de la directrice, l'appui de la pédagogie sur la diversité de la vie culturelle permet aux élèves de prendre conscience de tous les aspects de leur métier et de la variété des équipes qui travaillent à un même but (technique, administration, communication...). Les partenaires sont, en effet, de tailles et de nature diverses (en région, en milieu rural, en banlieue parisienne...) et sont habités par des domaines divers (la chanson, l'écriture contemporaine, l'écriture de plateau...). Cette orientation permet surtout de rappeler aux élèves le rôle fondamental du public, d'un public non parisien, et des moyens possibles pour le convaincre de venir au théâtre. C'est ainsi donner aux élèves les moyens de partager leur passion, et de ne pas rester confinés dans le milieu -très riche mais fermé- auquel ils appartiennent de fait.

Un grand nombre d'actions pédagogiques sont conçues et réalisées en dialogue avec des structures amies : Radio France, la Comédie-Française, l'Odéon - Théâtre de l'Europe, le Théâtre du Soleil, le Festival d'Avignon, le

Hall de la Chanson, Théâtre Ouvert, Le Théâtre Gérard Philipe à Saint-Denis, Le Théâtre de l'Aquarium, le Nouveau Théâtre d'Angers, la Maison du Comédien Maria Casarès à Alloué, le Pot au Noir à Saint-Paul-lès-Monestier, L'Étable à Beaumontel, l'Aria à Olmi Capella (Corse), l'IRI - Paris, Anis Gras - Le Lieu de l'Autre, Le Festival « Sens Interdits », Les Archives Nationales, Artcena, la Bibliothèque publique d'information (Bpi) du Centre Pompidou, le Lycée Gérard de Nerval de Noisiel, la Fondation Culture & Diversité, le Conservatoire de Bobigny et la MC93 - Maison de la Culture de Bobigny, le réseau des classes à option « théâtre » de la région parisienne, le Lycée La Source de Nogent-sur-Marne, le Collège Césaria Evora de Montreuil, le Théâtre National de Chaillot, Le Grand Palais, les Fondations Edmond de Rothschild...

2. Les partenaires internationaux

Le Conservatoire a connu depuis cinq ans un essor considérable de ces relations internationales et s'inscrit désormais dans un important réseau européen et international.

Le Conservatoire a signé des partenariats avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur d'art dramatique qui permettent chaque année d'organiser des échanges réciproques. Par ailleurs, il s'inscrit dans les réseaux européens d'écoles d'art dramatique et est présent dans des festivals internationaux.

Deux partenariats pédagogiques ont été organisés chaque année depuis 2015/2016 avec différents établissements : l'Institut du Théâtre de Barcelone, l'École du Théâtre d'Art de Moscou, la Westerdals Oslo School of Arts, l'École Nomade proposée par Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil au Théâtre Indianostrum de Pondichéry.

Ces partenariats permettent aux promotions successives de 2^e année de travailler en immersion pour des périodes de trois à quatre semaines dans une école étrangère, avec des élèves et des professeurs étrangers. En 2018/2019, trois partenariats de cette nature sont prévus en novembre 2018 et les élèves de 2^e année se répartiront dans ces trois destinations :

- Conservatoire Royal de Glasgow (Ecosse) ;
- Académie August Everding de Munich (Allemagne) ;
- Ecole nationale de Théâtre du Canada à Montréal.

Ce dernier partenariat avec l'École Nationale de Théâtre du Canada de Montréal a débuté en 2015 et s'est inscrit dans la durée. Il a permis d'approfondir une collaboration qui se construit désormais sur plusieurs années scolaires et a conduit en 2018, à un atelier de création commune, réunissant à Paris sept élèves français et onze élèves canadiens sous la direction de Robert Bellefeuille, metteur en scène canadien et directeur du programme de mise en scène de l'ÉNT.

2.1. E:UTSA (Europe : Union of Theatre Schools and Academies)

Le Conservatoire a rejoint en 2013 le groupement européen E:UTSA (Europe : Union of Theatre Schools and Academies) dont les objectifs principaux sont

de favoriser la rencontre artistique entre les élèves des différents pays au cours de leur cursus, et de soutenir la jeune création, notamment au moment de la sortie des écoles et de l'entrée dans la vie professionnelle.

Il regroupe les établissements suivants et s'élargit chaque année de nouveaux membres :

Académie nationale d'art dramatique Silvio d'Amico de Rome (Italie), Bayerische Theaterakademie « August Everding » de Munich (Allemagne), Aleksander Zelwerowicz National Academy of Dramatic Art de Varsovie (Pologne), Ludwik Solski State Drama School de Cracovie (Pologne), Royal Conservatoire of Scotland de Glasgow (Écosse), Malmö Theatre Academy (Suède), St. Petersburg State Theatre Arts Academy (Russie), Real Escuela de Arte Dramatico (RESAD) de Madrid (Espagne), Lithuanian Academy of Music and Theatre de Vilnius (Lituanie), University of Theatre and Film Arts de Budapest (Hongrie), Iceland Academy of the Arts de Reykjavik (Islande), Janáček Academy of Music and Performing Arts de Brno (République Tchèque).

Le Conservatoire est depuis 2016 membre du bureau de E:UTSA, aux côtés du Conservatoire Royal de Glasgow, de l'École August Everding de Munich et de l'Académie Kunst Baden-Württemberg de Ludwigsburg et de deux représentants d'élèves. Ce bureau a souhaité donner un nouvel élan au réseau et a renforcé la volonté de ses établissements membres de faire vivre des échanges pédagogiques, artistiques et humains, entre leurs élèves respectifs en développant de nouvelles collaborations qui permettront aux jeunes artistes de travailler ensemble à des projets artistiques communs, dans la perspective de créer à moyen terme un événement des écoles européennes à Paris.

En effet, le réseau E:UTSA est déjà à l'origine de la création d'un festival des écoles européennes se déroulant chaque année à Spoleto, en Italie. Cet événement, précieux, permet la présentation de travaux réalisés par les élèves comédiens et metteurs en scène. L'une des limites de ces initiatives est qu'elles ne permettent pas de travail en commun.

C'est pourquoi le Conservatoire a créé en 2017, durant la semaine inter écoles, un atelier "turbo" qui a permis d'accueillir, en nombre limité, des étudiants de plusieurs des écoles membres de E:UTSA, qui ont ensemble travaillé sur une petite forme théâtrale autour de la déclaration européenne des droits de l'homme. Cet atelier a été reconduit en 2018 et le sera à nouveau en 2019. Créer des espaces communs de créativité est devenu indispensable. Mais l'ambition du Conservatoire ne s'arrête pas à cet atelier "turbo".

Il a été constaté, lors d'un échange entre le Conservatoire et l'Institut du Théâtre de Barcelone, que le travail bilingue de l'art dramatique était possible et prolifique. La présentation, à cet égard, du travail dirigé par Nada Strancar (professeur d'interprétation au CNSAD) et Stéphane Lévy (professeur de jeu physique à l'Institut de Barcelone) autour du texte de Bertolt Brecht « la Noce chez les petits Bourgeois » était édifiante. L'histoire de ce couple, dont l'un s'exprimait en catalan lorsque l'autre lui répondait en français, était en même temps lisible, ludique, et éminemment théâtrale. Ainsi la barrière de la langue ne doit pas nous conduire à jouer tous les répertoires en anglais, mais à explorer les multiples possibilités de langages scéniques.

Les écoles citées plus haut portent toutes une attention soutenue, grandissantes, aux initiatives propres à leurs élèves. Accompagner la créativité de ces jeunes artistes à l'échelle européenne, créer les espaces de leur rencontre, de leur liberté, et de leurs ambitions communes, est devenue un objectif majeur.

C'est ainsi que le réseau E:UTSA souhaite construire, à Paris, qui en est curieusement dépourvue, un laboratoire de la jeune création européenne, (c'est-à-dire COMMUNE aux jeunes européens) et proposer un partage au public de ces réalisations à l'occasion d'un festival. Il s'agit de poser les premiers jalons d'une collaboration ambitieuse avec pour objectif de créer, à l'horizon 2022, un festival à Paris qui soit un véritable espace de création européenne.

Il est entendu par « création européenne », la possibilité pour des artistes venus de toute l'Europe, de bénéficier du temps, de l'espace et des moyens nécessaires à la création d'un spectacle commun et multilingue.

Ce projet s'intègre au dispositif d'échanges internationaux du Conservatoire qui se déroulent au cours de la 2^e année d'études et concernent les 30 élèves de la promotion. Il pourra s'ouvrir à d'autres écoles internationales en dehors de l'Europe avec lesquelles le Conservatoire entretient des liens de collaboration, notamment l'Ecole nationale du Canada.

Ce projet s'inscrit également dans la perspective de la construction d'une Cité du Théâtre, à Paris, sur le site des Ateliers Berthier.

Le réseau E:UTSA travaille actuellement à une préfiguration de ce festival. Il souhaite consacrer plusieurs semaines par an, chaque année, à la réunion et au travail commun de ces jeunes artistes.

Cet événement doit s'appuyer sur une connaissance mutuelle régulière, au cours du cursus dans les différentes écoles, afin de remplir l'ambition principale de cette initiative : créer l'espace d'un théâtre encore inconnu, qui n'est pas la juxtaposition des créations de tel ou tel pays, mais la créativité de l'Europe elle-même. Le Jeune Théâtre National est par ailleurs associé à cette réflexion qui aura des implications sur l'emploi au niveau européen.

Les jeunes professionnels formés dans les écoles supérieures de théâtre abordent leurs carrières dans des sociétés et un marché du travail très différents de ceux de leurs aînés (globalisation, etc). Même s'il y a eu des ajustements bienvenus et des évolutions significatives (du côté de l'inclusion et de la diversité notamment), les formations qui leur sont proposées restent encore trop concentrées sur le territoire et le socle culturel nationaux. Ces jeunes artistes s'apprentent à exercer leurs métiers dans un secteur incertain et risqué, avec peu de systèmes de soutien à l'embauche (JTN en France mais pas ailleurs en Europe) ou de stratégies spécifiques pour augmenter leur employabilité à l'échelle européenne et internationale, au début et à différents stades de leurs carrières. Le projet est né de la conviction que l'eupéanisation des formations professionnelles soutenue par des approches et formations interculturelles et le développement de la diversité linguistique, est une réponse adéquate, -à la fois en termes d'efficacité économique et de pertinence sociétale-, aux enjeux d'insertion professionnelle des jeunes artistes du spectacle vivant. Et qu'elle peut contribuer fortement à faire émerger un véritable espace culturel européen.

C'est dans ce contexte que le Conservatoire a porté en 2018 un projet ERASMUS « partenariat stratégique : innovation et échange de bonnes pratiques ». Ce projet, a été soumis aux instances de la Commission européenne en mars 2018 et a été inscrit sur liste de réserve. C'est à dire qu'il n'est pas financé à ce stade mais que la Commission incite le Conservatoire et ses partenaires à retravailler le projet en tenant compte de certaines préconisations et à le représenter en 2019.

Le projet s'articule autour de deux axes :

- ateliers de rencontre et de création pour les artistes des écoles ;
- rencontres régulières des dirigeants et directeurs des études des écoles concernées autour de thèmes transversaux.

L'objectif de ces rencontres entre dirigeants est de créer un vademecum de bonnes pratiques commun aux écoles de E :UTSA autour des questions suivantes :

- équité des concours, parité, diversité ;
- place du multilinguisme dans les cursus, évolution des cursus sur cette question ;
- insertion professionnelle, avec pour perspective la création d'un Jeune Théâtre National européen ;
- relation professeurs / élèves.

La Commission a souligné les points positifs du projet :

- les objectifs déclinés sont réalistes et pertinents, notamment celui de faciliter l'internationalisation des carrières des jeunes professionnels du théâtre ;
- le fait de réaliser ce projet au niveau européen apporte une plus-value en termes d'échanges de pratiques et d'expérimentation tout en participant de façon très concrète à la construction d'une culture européenne.

Cependant des points d'amélioration peuvent être apportés. En effet, la justification du projet s'appuie sur des observations subjectives car aucun état des lieux de l'emploi au niveau européen n'a été effectué avant le dépôt de la candidature. Il existe en effet peu de statistiques sur l'impact de la mobilité et de la formation interculturelle chez les artistes et professionnels de la culture alors qu'une étude d'impact de la mobilité Erasmus chez les jeunes et les institutions de formation supérieure a été commanditée par la Commission Européenne en 2013. Rien ne prouve donc que l'impact sur l'emploi envisagé dans le projet n'existe pas déjà.

C'est pourquoi une étude statistique relative à la situation des comédiens européens au regard de l'emploi va être commandée en 2019 à un chercheur afin d'alimenter la réflexion et de poursuivre la construction de ce projet qui sera représenté aux instances européennes en mars 2019.

2.2. Les festivals internationaux

Les élèves du Conservatoire ont participé à divers festivals internationaux à Spoleto en Italie, à Brno en République Tchèque, à Ludwigsburg en

Allemagne. Par ailleurs, le festival F.I.N.D. (Festival International New Drama) – Schaubühne de Berlin accueille 60 étudiants en art dramatique issus d'écoles allemandes, françaises et d'un troisième pays différent chaque année. S'y déroulent des ateliers, des rencontres et des présentations publiques de travaux d'élèves. Le Conservatoire a été invité pour la première fois au printemps 2015 à participer à ce festival et y retourne chaque année depuis.

2.3. La charte Erasmus +

Erasmus + est un programme de la Commission européenne. Il couvre plusieurs champs : l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Le Conservatoire est signataire de la Charte Erasmus + depuis octobre 2015.

En favorisant les projets de mobilité et de coopération en Europe, le programme Erasmus + permet de renforcer les compétences des étudiants et des professeurs, de soutenir l'innovation et l'internationalisation des établissements de formation, de promouvoir une utilisation transparente et cohérente au niveau européen des outils de reconnaissance et de validation des compétences, de favoriser la coopération entre pays européens et non-européens. La Commission européenne a délivré au Conservatoire la charte Erasmus + pour l'enseignement supérieur pour la période 2014-2020. Dès lors qu'un établissement est signataire de la Charte Erasmus +, il peut signer des accords bilatéraux avec des établissements également signataires, accords qui prévoient les modalités d'échanges d'étudiants et de professeurs.

Des accords bilatéraux ont été signés avec l'Institut du Théâtre de Barcelone, l'Academy of Performing Arts de Bratislava, l'école Ernst Busch de Berlin, le Conservatoire Royal de Glasgow, Westerdals Oslo School of Arts, l'université de musique et d'arts de Vienne et l'école supérieure d'art dramatique de Valence (Espagne).

2.4. Les conventions avec les partenaires internationaux

Des conventions de partenariat ont été signées avec les établissements suivants : Université de Princeton (États-Unis), Académie d'art dramatique de Budapest (Hongrie), Académies de théâtre de Pékin et de Shanghai (Chine), Gitis de Moscou (Russie), Institut Boris Shchukin de Moscou (Russie), Université de théâtre et de cinéma de Budapest (Hongrie), Académie des arts de la scène de Hong-Kong, Académie nationale d'art dramatique Silvio d'Amico de Rome (Italie), Université nationale de l'art théâtral et cinématographique de Bucarest (Roumanie), Académie des arts de la scène de Mount Lawley (Australie), École nationale de théâtre de Santa Cruz (Bolivie), École Nationale de Théâtre du Canada, École du Théâtre d'Art de Moscou (Russie).

Ces conventions permettent des échanges ponctuels d'élèves et de professeurs.

2.5. Accueil des étudiants internationaux

Le Conservatoire accueille chaque année un nombre limité d'étudiants étrangers - 6 au maximum - qui rejoignent la promotion de 1^{re} année ou de 2^e année et font partie intégrante du cursus, y compris les master class et les présentations publiques des Journées de Juin de 2^e année, le cas échéant. Ils sont issus d'écoles partenaires mais peuvent aussi être sélectionnés sur dossier dans le cadre d'une demande individuelle. Un bon niveau de français et d'interprétation est requis. Les étudiants étrangers sont accueillis pour une durée d'un à deux semestres qui peuvent, selon les accords conclus entre leur établissement et le Conservatoire, constituer l'équivalent d'un ou deux semestres d'études dans leur établissement d'origine, une année au Conservatoire permettant de valider 60 crédits européens (ECTS). Il est à noter que, par souci d'équité, le concours d'entrée du Conservatoire étant ouvert aux étudiants de nationalité étrangère, les élèves qui viennent y passer un semestre ou un an ne sont plus en mesure de s'y présenter.

Le Conservatoire n'est pas en mesure d'accueillir un nombre plus important d'étudiants étrangers, en raison du taux d'occupation de ses locaux mais aussi parce qu'il n'est pas souhaitable que les élèves soient plus nombreux dans les deux classes d'interprétation de 2^e année ou dans les master class. En moyenne, étudiants étrangers compris, les classes et les master class comptent 18 élèves, ce qui est déjà un effectif important pour un travail de cette nature.

Le Conservatoire a participé en 2015 à un groupe de travail initié par PSL qui a permis de créer un livret d'accueil des étudiants étrangers afin de les orienter dans leurs diverses démarches administratives : ouverture d'un compte bancaire, logement, santé, restauration, déplacement etc. Par ailleurs, une cellule d'accueil mutualisée des étudiants étrangers de PSL se situe dans ses locaux. Un interlocuteur spécifique peut aider les étudiants étrangers dans leurs différentes démarches.

SYNTHESE ET PERSPECTIVES

La lecture du projet proposé en 2013 par la direction du Conservatoire permet de voir à quel point les lignes tracées alors ont été suivies.

Les trois grands axes de l'ouverture au monde, de la structuration de l'enseignement vers un accès à l'autonomie, et de la réparation des inégalités dans l'accès au concours d'entrée en premier cycle ont été activement mis en œuvre.

Ils restent présents en filigrane de l'écriture de la suite de ce projet, et de son accomplissement. Il s'agit en effet de fortifier, de solidifier une majeure partie de ce qui a été accompli. Il s'agit également de continuer à rechercher une harmonie globale de l'école, et de faire en sorte que cette énergie la concerne dans son ensemble.

Mais plus que tout, l'école doit continuer, d'une part, de se stabiliser (le programme a trouvé son équilibre qui doit être conforté) et, d'autre part, de perpétuellement s'ouvrir, se remettre en question, s'inventer. L'arrivée, chaque année, de trente nouveaux futurs artistes est une chance inouïe. L'école doit parvenir à maintenir son équilibre de fond en restant réceptive à cette nouveauté perpétuelle, aux propositions qui sont faites par les élèves, et ne jamais considérer le cadre dont elle a besoin pour fonctionner comme fini. Cette part de friche est essentielle, elle fait les jardins les plus porteurs de surprises pour l'avenir, et c'est là aussi, l'une des responsabilités essentielles portées par le Conservatoire en raison de sa renommée : renouveler de l'intérieur le théâtre et le cinéma français, en termes d'acteurs bien sûr, mais aussi, nous le constatons, dans le domaine des metteurs en scène et des directeurs de théâtre.

Ce projet d'envergure est porté par une petite équipe administrative et technique extrêmement dévouée mais souffrant régulièrement d'une surcharge de travail. Le développement – y compris immobilier – du Conservatoire doit tenir compte de la qualité d'engagement de son personnel – sans en abuser – et protégeant, voire en augmentant, son plafond actuel d'ETPT, absolument indispensable.

A moyen terme, le Conservatoire dans sa globalité sera fortement impacté par les deux éléments structurants que sont :

- d'une part, la Cité du Théâtre sur le site des ateliers Berthier ;
- d'autre part, la place du Conservatoire au sein de la ComUE PSL.

Par ailleurs, deux projets majeurs, en partenariat, devraient aboutir dans les années à venir :

- la naissance d'une « Biennale des écoles d'art » - suite directe de la « Semaine inter-écoles » - qui permettra le partage avec le public des avancées communes réalisées, dans le croisement des arts, par les élèves de cinq écoles majeures ;

- la création d'un « Festival international des écoles d'art dramatique », suite logique également des rapprochements internationaux -assez considérables- réalisés au cours de ces deux dernières années, et prolongement de la signature de la Charte Erasmus+.

Synthèse des forces et des faiblesses de l'établissement abordées dans le dossier d'auto-évaluation

1. Des points forts à conforter

- Une offre d'enseignement plurielle et innovante, ouverte sur le monde, qui prend en compte tous les aspects du métier de comédien et l'évolution des pratiques, sans privilégier de chapelle, avec pour objectif de former des êtres humains et des artistes libres.
- Un parcours de formation construit de manière cohérente et progressive avec notamment pour préalable le renforcement des cours dits "techniques" en 1^{re} année et 2^e année et le questionnement de "l'interprétation" dans un champ qui n'est plus exclusivement réservé aux mots.
- Un programme pédagogique en constante évolution en concertation avec les instances de gouvernance et notamment le Conseil des études.
- Une place centrale donnée à l'accompagnement des étudiants vers l'autonomie.
- Un doctorat d'artiste commun aux 5 écoles d'art de PSL.
- Une recherche qui ne se limite pas au doctorat : IDEFI-CreaTIC et Labex Arts H2H (devenus ArTeC), la formation par la recherche.
- La création d'un laboratoire de recherche propre au Conservatoire, qui réunit doctorants, metteurs en scène et comédiens.
- Une diversification sociale et géographique des élèves réelle et effective.
- Des instances de gouvernance opérationnelles au service de l'élaboration et du suivi du projet stratégique de l'école.
- Une population d'étudiants qui représente la République et plus largement le monde.
- Une équipe pédagogique au plus près des élèves.
- Une appartenance des étudiants à la communauté PSL.
- Une stratégie forte de mise en situation professionnelle.
- Une structure dédiée à l'insertion professionnelle : le Jeune Théâtre National.
- Un engagement actif dans la ComUE PSL et ses effets structurants sur les diplômes et les enseignements.

- Une formation unique d'Artiste Intervenant en Milieu Scolaire commune à 5 écoles nationales supérieures d'art.
- Une école ouverte sur le monde.
- Un vaste réseau de partenariats qui prend en compte la diversité de la vie culturelle.
- Une appartenance à un réseau européen dynamique et constructif.
- Des activités "hors les murs" et l'international qui font désormais partie de l'ADN de l'école.

2. Des points de vigilance à maintenir

- Si l'objectif de 10 élèves par classe dans chacune des trois classes d'interprétation en 1re année est atteint, il ne l'est pas encore en 2e année principalement pour des raisons budgétaires et de locaux.
- Une attention à maintenir sur les interactions entre les aspects techniques, théoriques et pratiques des enseignements par un dialogue renforcé entre les professeurs de l'école et les artistes invités.
- Veiller à l'augmentation et à la pérennisation des financements de la recherche.
- Une qualité de dialogue social à préserver dans le contexte particulier du projet de la Cité du Théâtre.
- Un nécessaire accompagnement financier complémentaire des bourses du CROUS à maintenir et amplifier.
- Veiller aux conditions matérielles de vie des étudiants.
- Veiller à la santé des étudiants, notamment psychologique.
- Poursuivre l'effort de l'établissement en faveur des aides sociales et du logement.
- Accompagner l'insertion professionnelle des nouvelles populations d'élèves.
- Un statut de membre associé du Conservatoire au sein de la ComUE qui pourrait évoluer vers le statut de membre et ouvrir ainsi de nouvelles perspectives de collaborations et de financements.
- Continuer à encourager les projets artistiques réunissant des artistes européens afin de favoriser une insertion professionnelle au niveau national et international.

3. Des enjeux à traiter

- Proposer à terme l'obtention du DNSPC par la voie de la VAE et se positionner sur le certificat d'aptitude (CA), dès lors que le Conservatoire sera installé dans des locaux adaptés pour la réalisation de ces missions.

- Renforcer le dialogue régulier entre les élèves et la direction des études, limité aujourd'hui compte tenu des contraintes d'effectif de cette direction.
- Poursuivre et développer l'articulation entre recherche et formation.
- Susciter des doctorats SACRe qui mêlent les arts et les sciences dures.
- Engager une réflexion pour l'obtention du doctorat SACRe par la voie de la VAE.
- Une démarche qualité à formaliser.
- Des locaux qui ne sont plus adaptés aux besoins pédagogiques et un déménagement impérieux à la Cité du Théâtre.
- La diversification sociale reste un sujet à travailler de manière plus globale avec les acteurs du théâtre en France afin d'accompagner au mieux l'insertion professionnelle des élèves.
- Réaliser une nouvelle numérisation des archives vidéo et photographiques qui permette leur utilisation pédagogique, scientifique et publique.
- L'accompagnement des nouvelles populations qui entrent au Conservatoire tout au long de leur scolarité.
- Des locaux et les conditions de vie inadaptés.
- Des outils statistiques de suivi de l'insertion professionnelle à mettre en œuvre en interne, afin de disposer d'une vision plus fine de l'insertion, de maintenir des liens plus forts avec les anciens élèves et de favoriser les échanges, et, le cas échéant, les solliciter sur la question des aides sociales et de l'accompagnement des étudiants.
- Préparer l'implantation sur un nouveau territoire : la Cité du Théâtre.
- Des financements qui restent fragiles et incertains en l'absence d'un réel engagement de l'Europe sur les projets internationaux et d'un recul des financements de PSL dans ce domaine.

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Planning des enseignements
- Annexe 2 : Livret des enseignements
- Annexe 3 : Livret de l'élève
- Annexe 4 : Règlement des études
- Annexe 5 : Tableau de correspondance entre le référentiel métier et la formation
- Annexe 6 : Convention CNSAD / PSL
- Annexe 7 : Tableau de répartition des ECTS et volume des enseignements 2018/2019
- Annexe 8 : Bilan de juillet 2018 de la formation "Jouer et mettre en scène"
- Annexe 9 : Contrat de performance 2017-2019
- Annexes 10 et 11 : Statistiques des concours 2017 et 2018
- Annexe 12 : Notice sur les conditions d'inscription au concours
- Annexe 13 : Charte égalité Femmes/Hommes
- Annexe 14 : Données statistiques sur les élèves
- Annexe 15 : Enquête JTN/Audiens sur le devenir des artistes formés au Conservatoire et à l'école du TNS.
- Annexe 16 : Petit Manuel 2018/2020 des écoles supérieures d'art dramatique
- Annexe 17 : Livret d'accueil des étudiants étrangers
- Annexe 18 -Budget fonctionnement analytique par cursus